

ECONOMIQUE

HELMO
Haute Ecole
Libre Mosane

Saint-Martin
Campus Guillemins

Travail de Fin d'Études

en vue de l'obtention du titre de

Bachelier Assistant de Direction
Année académique 2018-2019

Le revenu universel: une solution pour le XXI siècle?

Présenté par
Anna LASSOIE



ECONOMIQUE



Saint-Martin
Campus Guillemins

Travail de Fin d'Etudes

en vue de l'obtention du titre de

Bachelier Assistant de Direction

Année académique 2018-2019

Le revenu universel: une solution pour le XXI siècle?

Présenté par
Anna LASSOIE



Je tiens à remercier ma promotrice, Madame Anne-Cécile Battistoni, pour son aide et ses conseils de qualité tout au long de ce travail.

Je remercie également Monsieur Defeyt et Monsieur Balter pour les interviews accordées.

Table des matières

I PARTIE THÉORIQUE.....	5
1 Introduction.....	5
2 Historique.....	6
2.1 Contexte	6
2.2 Revenu universel à travers les siècles.....	10
2.3 Revenu universel en Belgique	13
2.4 Revenu universel au niveau européen	15
3 Le revenu universel comme idée nouvelle pour le XXI siècle	17
3.1 Revenu universel et droit.....	17
3.2 Revenu universel et capitalisme	18
3.3 Revenu universel et liberté	20
3.4 Revenu universel et estime de soi.....	22
3.5 Revenu universel et lutte contre la pauvreté et les inégalités	23
3.5.1 Les aides sociales.....	23
3.5.2 Les inégalités et la pauvreté	25
3.6 Revenu universel et travail	27
3.6.1 La précarité de l'emploi.....	27
3.6.2 La maîtrise du temps partiel	27
3.6.3 La revalorisation du travail	28
3.7 Revenu universel et profils types	30
3.8 Revenu universel et gente féminine	31
4 Comment financer le revenu universel?.....	33
4.1 Réforme du système social	33
4.2 Montant.....	34
5 Modèles alternatifs	37

II PARTIE PRATIQUE	39
1 Expériences	39
1.1 Inde.....	39
1.2 Namibie	39
1.3 Brésil.....	40
1.4 Amérique du Nord.....	40
1.5 Europe	41
2 Bilan	42
3 Interviews	44
III CONCLUSION	48
IV BIBLIOGRAPHIE	52
V LISTE DES ANNEXES	56

I PARTIE THÉORIQUE

1 Introduction

Revenu universel, revenu de base, revenu d'existence, allocation universelle, allocation de citoyenneté...des appellations différentes qui visent le même objectif: verser, mensuellement, à chaque citoyen d'une communauté, une somme identique pour tous, sans contrôle des ressources ou des besoins et cela de façon inconditionnelle c.-à-d. sans exigence de contrepartie.

Le Belge Van Parijs définit le revenu universel comme suit:

Le revenu de base est un droit inaliénable, inconditionnel, cumulable avec d'autres revenus, distribué par une communauté politique à tous ses membres, de la naissance à la mort, sur base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie, dont le montant et le financement sont ajustés démocratiquement (as cited in Le Naire & Le Bon, 2017, p.25).

Ce revenu a donc plusieurs particularités: d'abord, il est versé indépendamment des ressources de chacun. Chaque individu, pauvre ou riche, perçoit exactement le même montant. Ensuite, il est versé individuellement, chaque personne reçoit son revenu de manière individuelle, il n'y a pas d'effet cumulatif pour des personnes vivant sous un même toit. Et, troisièmement, il est versé de manière inconditionnelle. Les membres d'une communauté ne doivent pas prêter de contrepartie pour pouvoir en bénéficier.

Nous posons, dans la partie théorique, la question "le revenu universel est-il une idée d'avenir? Est-il vraiment la solution pour le XXI siècle?" Dans un premier temps, nous retraçons l'histoire de l'idée et nous nous penchons sur des éléments d'actualité en Belgique et en Europe.

Dans un deuxième temps, nous détaillons les différentes facettes du revenu universel. Les défenseurs du principe sont nombreux. Toutefois, les opposants au revenu universel détiennent quelques objections majeures. Ensuite, nous abordons de manière plus concrète le financement éventuel du revenu universel. Enfin, nous énumérons quelques modèles alternatifs au revenu universel.

La partie pratique se consacre aux expérimentations menées sur le terrain jusqu'à ce jour. Nous établissons un bilan de ces expérimentations concrètes et nous poursuivons la partie pratique avec des interviews. Premièrement, avec Monsieur Michael Balter, membre du parti politique Vivant et, deuxièmement, avec Monsieur Philippe Defeyt, expert du revenu universel et membre du parti politique Ecolo.

En conclusion, nous résumons les points forts du revenu universel et qui peuvent donner une perspective d'avenir.

2 Historique

2.1 Contexte

Le revenu universel est considéré comme base, comme fondement, comme point de départ à partir duquel l'être humain peut agir en toute confiance, car son existence minimale est assurée. Ce revenu ne permet pas aux individus qui le perçoivent de vivre de façon luxueuse. Toutefois, il libère les personnes concernées des préoccupations liées aux besoins vitaux. Ceux-ci sont définis différemment selon les auteurs. Certes, le revenu universel contribue à subvenir aux besoins essentiels comme nourriture, logement, soins de santé... Néanmoins, l'estime de soi ainsi que la liberté individuelle sont mises en avant comme objectif à atteindre. Pour l'allemand Werner (2018), fondateur de la chaîne de droguerie "dm" et défenseur allemand le plus connu du revenu universel, l'accès à la culture fait partie intégrante des besoins vitaux.

Notre philosophie de vie actuelle promeut le fait que chacun doit vivre de ses propres efforts, de son propre travail (sous-entendu rémunéré). La célèbre citation

"tout travail mérite salaire" met en exergue le fait que seul le travail mérite un salaire, de l'argent. Le travail est défini comme l'unique moyen d'offrir un accès aux revenus.

Notre société actuelle n'admet que deux catégories de temps:

- 1 le temps consacré au travail rémunéré,
- 2 le temps dédié aux loisirs.

Ce dernier est considéré comme un temps de non-travail et improductif.

Cependant, la notion de travail a été dans le passé absente du langage de multiples sociétés. Le travail n'a pas toujours été partagé par l'ensemble de l'humanité. Le français Baptiste Mylondo, économiste et essayiste français, déclare dans ce contexte que "le travail n'est en aucun cas l'essence de l'homme. Il est la marque de notre irrémédiable soumission à la nécessité" (Mylondo, 2010, p.20). Selon Mylondo (2010), notre conception du travail est fortement éloignée du concept de travail en vigueur de la Grèce antique. À cette époque, le travail est jugé incompatible avec la qualité du citoyen au point d'en laisser la charge aux esclaves. Bien sûr, une gradation des tâches existe; elle distingue les métiers respectables des autres, mais le mépris du travail demeure la règle. Aristote (384 av. J.-C. - 322 av. J.-C.) distingue déjà le "labeur" c.-à-d. le fait de produire de la nourriture ou des produits pour autrui, du travail intérieur qui est considéré comme bien. Le labeur est regardé comme aliénation et réservé aux esclaves.

Au début de l'ère chrétienne, la représentation du travail n'a pas évolué. L'action intellectuelle et la contemplation sont supérieures aux autres tâches. L'idéal est le non-travail. Au IV siècle alors, Saint Augustin (354-430) déclare que l'oisiveté est l'ennemi de l'âme et à l'origine de tous les vices. La représentation du travail se trouve dès lors modifiée, celui-ci apparaît maintenant comme un devoir religieux mais ne traduit pas une valorisation positive du travail. Même si Martin Luther (1483-1546) estime que le travail rapproche l'homme de Dieu, il faut en réalité attendre Adam Smith (1723-1790) pour que le travail devienne la valeur cardinale du nouveau monde. La vraie valorisation positive du travail apparaît au XIX siècle. Le travail est présenté comme activité épanouissante. Mais la révolution ne se fait pas attendre, relevant les conditions de misère de la classe ouvrière. Ainsi naissent une première législation sociale et les premiers syndicats. (Mylondo, 2010)

Avec la surproduction des années 1920 est apparu le chômage. Pour Mylondo (2010), c'est bien l'invention du travail qui a engendré le chômage. Un chômage anodin d'abord, mais qui s'est finalement imposé comme préoccupation majeure du XX siècle. L'emploi devient, après la Deuxième Guerre mondiale, la base de notre construction sociale et l'accès à la société de consommation. Aujourd'hui encore, le dogme que tout travail mérite salaire reste la norme. Néanmoins, la situation est en train d'évoluer à grande vitesse. Robotisation, chômage et emplois précaires sont devenus la règle. Les Français Olivier Le Naire, journaliste, et Clémentine Lebon, ingénieure agronome, citent dans leur ouvrage (Le Naire & Le Bon, 2017, p.35) une étude menée en 2013 par deux chercheurs de l'Université d'Oxford, Carl Benedikt Frey et Michael Osborne selon laquelle 47 % des employés américains sont susceptibles d'être remplacés par des robots d'ici vingt ans.

Selon Dourgnon (2017), Lebon et Le Naire (2017), la productivité comme la production croissent à un rythme jamais observé, les machines se chargent de plus en plus des tâches les plus pénibles. La capacité à produire plus de biens avec moins de travail humain progresse rapidement. La société aujourd'hui est en mesure de produire comme jamais auparavant. Dans tous les domaines, on se dirige vers une diminution de la main-d'œuvre par une augmentation de la robotique. Les nouvelles technologies permettent une forte productivité avec des moyens mis en place très efficaces.

Succès foudroyant également d'une "économie collaborative", par exemple Uber, qui bouleverse nos modes de vie et notre manière de travailler. Son principe consiste à ce que chacun valorise les biens qui lui appartiennent afin d'en maximiser l'utilisation. Le fait de partager ses propres biens devient source de revenu. Plus besoin d'être salarié pour gagner sa vie.

Selon Dourgnon (2017), on parle plus de précarité de l'emploi que réellement de la fin de l'emploi. Les parcours professionnels ne connaissent plus la sécurité qu'auparavant, les contrats à durée indéterminée sont plus rares. Nous avançons vers un modèle d'emploi où les entreprises engagent des personnes en cas de besoin. "Trouver un travail stable et correctement rémunéré, n'est plus aujourd'hui la règle, mais bel et bien l'exception" (Dourgnon, 2017, p. 45). Le règne des contrats

à durée déterminée (à courte durée) est devenu inévitable. S'ensuit qu'un certain nombre de personnes multiplient des allers-retours dans différents jobs. Les carrières sont moins linéaires qu'avant et un certain nombre de métiers disparaissent. La perte éventuelle d'emploi qui suit peut alors affecter la vie dans toutes ses dimensions.

Dans notre société, seul un contrat de travail bien rémunéré ne nous laisse pas démuni face aux risques de la vie. Néanmoins, comme le déclare Dourgnon (2017), économiste français, dans son ouvrage, la société salariale est devenue "une gigantesque machine à exclure" (Dourgnon, 2017, p.33). Selon l'auteur, un fossé se creuse entre les mieux lotis, qu'il appelle les insiders et les moins bien lotis, les outsiders. Ces derniers multiplient les allers-retours sur le marché de l'emploi ou assument l'exécution des travaux peu gratifiants et souvent mal payés.

Dans ce contexte, beaucoup d'économistes se questionnent à propos de l'introduction d'un nouveau système de répartition des ressources financières afin de faire face aux problèmes économiques et sociaux. Le système doit être durable et acceptable d'un point de vue financier. Ce nouveau système, dénommé revenu universel, suscite de très nombreux débats.

D'un côté, les défenseurs du revenu universel pensent qu'il s'agit de la meilleure et seule réponse dans le contexte de la crise actuelle. Le revenu universel est présenté comme la solution pour le chômage, la pauvreté et les inégalités. De plus, ce revenu veut lutter contre la précarité de l'emploi. Selon eux, le monde du travail se crispe toujours sur l'idéologie du plein emploi salarial, ce qui constitue le plus grand obstacle à un dénouement de la crise actuelle. Il existe, selon les auteurs, différents modèles de revenu universel. Une idée commune est cependant la sécurisation d'une partie des revenus se basant sur l'idée que l'inclusion sociale ne peut plus être liée uniquement à l'emploi. Le revenu universel garantit une inclusion matérielle et sociale.

De l'autre côté, certains économistes déclarent qu'il ne faut jamais avoir peur du progrès, que les grandes innovations technologiques ont toujours, à terme, des effets bénéfiques sur l'économie et créent toujours, à terme, des emplois plus

qu'elles en suppriment. Ils mettent en avant que seul le marché, la croissance de la production et le travail individuel peuvent améliorer le niveau de vie et du salaire.

Et finalement, du côté des travailleurs, on espère maintenir l'emploi. Toutefois, le constat est lourd, de nombreux emplois sont supprimés. S'installe une peur permanente de perdre son emploi, sa seule source de revenu. Les allocations de chômage et autres ne sont que des revenus de substitution et temporaires. Le chômage ou le fait de ne plus ou ne pas travailler est considéré comme un accident de parcours et doit être, selon notre système de pensée, une exception.

Alors que le travail apparaît comme un bien de plus en plus rare, il exerce, comme l'exprime Mylondo (2010), de plus en plus de contrôle sur nous. Le travail est devenu une obligation, un devoir, une soumission de l'homme à la nécessité.

2.2 Revenu universel à travers les siècles

L'idée du revenu universel est déjà présente dans l'ouvrage "Utopia" (1516) de Thomas Moore (1478 -1535). Il suggère qu'il vaut mieux assurer l'existence de tous les membres de la société afin que personne ne se trouve dans la nécessité de voler. Moore prône que la richesse nationale doit être répartie et ceci par l'abolition de la propriété privée. C'est à un ami de Moore, Johannes Nives (1492-1540), que l'on doit le premier plan de revenu minimum garanti, fondé sur l'obligation judéo-chrétienne de charité. Publié à l'intention de la ville de Bruges en 1526, Nives expose le bien-fondé d'une prise en charge municipale des pauvres. Au cours des décennies qui suivent, divers États adoptent des formes d'assistance aux pauvres conformes à ce modèle. C'est la naissance de l'État social. (Vanderborght & Van Parijs, 2005)

En 1792, Thomas Paine (1737-1809) reprend le concept en déclarant "sans revenu, pas de citoyen" (as cited in Vanderborght & Van Parijs, 2005, p.21). Selon lui, avoir un revenu permet aux individus de s'affranchir économiquement et de se consacrer à la pérennité de la société démocratique. Pour lui, la terre est la propriété commune de l'espèce humaine et chacun a le droit à une dotation forfaitaire ainsi qu'à une modeste retraite.

Charles Fourier (1772-1837) proclame que chaque homme a droit à un "minimum de substance abondante" (as cited in Vanderborght & Van Parijs, 2005, p.36). Ce droit ne s'adresse pas uniquement aux pauvres. Son élève Victor Considérant (1808-1893) semble faire un pas dans la direction d'un véritable revenu universel quand il parle de donner un minimum de revenu au peuple.

Ainsi, au XVIII siècle, plusieurs écrivains débattent sur le sujet, avec l'idée que chaque ressource financière obtenue par l'exploitation des terres ou des biens naturels doit être partagée par l'ensemble de la collectivité et qu'il faut rémunérer ceux qui en sont privés. En se basant sur cette philosophie, l'Alaska, depuis 1982, distribue une partie des revenus générés par l'exploitation du gaz et du pétrole. Chaque habitant, sans tenir compte de l'âge, des revenus, des aides sociales, bénéficie d'une somme d'environ 1 800 EUR par an. (Vanderborght & Van Parijs, 2005)

Le vrai débat sur le sujet n'a lieu qu'après la Première Guerre mondiale. En Angleterre, le philosophe Bertrand Russel (1872-1970) réclame un revenu modeste pour tous, qu'ils travaillent ou non. Le débat rebondit aux États-Unis dans les années 1960 et en France dans les années 1970, mais toutes les propositions concrètes ont été rejetées.

En 1975, le philosophe français Jean-Marc Ferry (1995) a publié un livre sur le revenu universel. À ce moment-là, l'idée de recevoir un revenu sans contrepartie paraît une thèse farfelue. Le revenu universel, chez Ferry, est défini comme un droit de chaque citoyen, en vertu tout simplement de sa qualité de citoyen. Rien ne justifie que l'individu soit privé du minimum. Il suggère d'assurer une base d'autonomie pour tous, quelle que soit leur situation sur le marché de l'emploi. Il parle déjà d'une perspective de plein emploi non réaliste et d'un revenu de base permettant l'émergence d'un secteur d'activités sociales utiles.

Le collectif belge "Charles Fourier"¹, formé du philosophe et économiste belge Philippe Van Parijs, du sociologue Paul-Marie Boulanger et de l'économiste Philippe Defeyt, propose en 1984 un revenu universel combiné à une substitution de la sécurité sociale et financé par l'impôt progressif sur les autres revenus de chaque individu. Le collectif Fourier s'est inspiré des travaux d'André Görz, journaliste français (1923-2017).

Görz et le collectif Fourier sont d'abord en désaccord en ce sens que Görz s'oppose à une rupture totale avec le travail. Pour lui, c'est dans le travail que se trouvent les possibilités d'émancipation des travailleurs. "C'est par son rapport au travail principalement que l'individu est intégré et appartient à la société" (as cited in Ferry, 1995, p.84).

Ainsi, dans ses premières thèses, le travail demeure une activité nécessaire pour Görz, le travail comme fonction de socialisation et générant des droits. Le travail permet d'échapper à la solitude privée et constitue une dimension de la citoyenneté. Au début des années 2000, Görz se rallie à l'idée d'un revenu universel inconditionnel afin de répondre à la société postindustrielle. (Alaluf & Zamora, 2016)

Sur le terrain, au XX et XXI siècles, plusieurs tentatives de revenu universel ont vu le jour sans aboutir à des conclusions précises. Les expérimentations sont développées dans la partie pratique. Notons cependant que ces projets, bien qu'ils s'inscrivent dans la philosophie du revenu de base, ont pour but premier de lutter contre la pauvreté en donnant directement de l'argent à ceux qui en ont besoin, et seulement à ceux-ci. Jusqu'à maintenant, aucune expérimentation concrète ne s'aligne sur la définition exacte du revenu universel.

¹ Collectif Charles Fourier, groupe de chercheurs et de syndicalistes basé à Louvain-la-Neuve, s'est créé en 1984 et organise des colloques sur le thème du revenu universel.

2.3 Revenu universel en Belgique

Un penseur belge, Joseph Charlier (1816-1896), peut être considéré comme l'ancêtre direct du revenu universel en Belgique. À l'image de Paine et de Fourier, tous les hommes, selon Charlier, ont le droit de jouir des ressources naturelles pour subvenir à leurs besoins. L'appropriation privée du sol constitue une injustice. Charlier, déjà à ce moment-là, n'exclut pas que ce minimum garanti puisse constituer un encouragement à la paresse. Toutefois, ce n'est pas à la société de s'en inquiéter, elle doit seulement assurer un partage égalitaire des ressources de la terre. (Vanderborght & Van Parijs, 2005)

Philippe Van Parijs, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain, est également un des premiers promoteurs du revenu universel. Son but est d'éradiquer l'extrême pauvreté, d'apporter une réponse au problème de chômage involontaire et surtout de limiter l'intervention de l'État. Il estime que, une fois le revenu universel versé, l'État ne contrôle plus la vie privée des citoyens. Selon Vanderborght & Van Parijs (2005), il n'y a plus besoin d'encourager le plein emploi. On peut envisager une réduction ou une interruption plus aisée du temps de travail.

Le Belge Philippe Defeyt, économiste et politicien, ancien secrétaire fédéral d'Ecolo, travaille depuis les années 80 sur une proposition de revenu universel. Son modèle d'allocation donne une autonomie aux personnes les moins bien protégées. Par exemple, ceux qui sont en train de lancer leur activité indépendante, les artistes, les jeunes sortant des études ou les femmes seules avec enfants.

Pour Defeyt, il existe deux modèles de revenu universel. Premièrement, celui qui défend l'allocation de 1 200-1 500 EUR par mois et qui permet à ceux qui le désirent de ne plus travailler du tout. Deuxièmement, le modèle, comme le sien, qui fixe le montant à 600 EUR par mois par adulte et à 300 EUR par mois par mineur et qui part du principe que les gens heureux et en sécurité désirent participer à la production. Dans ce modèle, un travailleur a l'occasion de passer en temps partiel pour se consacrer à un projet qui lui tient à cœur. Le changement important, pour l'auteur, c'est l'autonomie. Ce système coûte 73 milliards à l'État. Ce chiffre monte à 100 milliards si on compte les allocations qui sont conservées, car il ne s'agit pas

de défavoriser ceux qui sont déjà protégés. Pour le financement, il y a, selon Defeyt, deux sources: les actuelles prestations sociales que l'on va redéfinir et les nombreuses modifications sociales, par exemple la suppression des réductions fiscales pour enfants à charge. (RTBF, 2016)

Le principe, qui vise à octroyer, à chaque citoyen, inconditionnellement, un revenu fixe garantissant une vie digne fait partie, depuis des décennies, du programme de certains partis politiques belges. Depuis le milieu des années 80, l'idée a surtout été portée par deux partis écologiques, Agalev² et Ecolo, qui défendent un revenu inconditionnel et supérieur au seuil de pauvreté.

Vivant est, depuis sa création au début des années 90, entièrement voué à la défense de l'allocation universelle. Roland Duchatelet, fondateur de Vivant, défend l'idée que nos sociétés sont suffisamment riches et développées pour nous fournir une base matérielle conséquente. Les montants envisagés par Vivant s'élèvent mensuellement à 125 EUR par enfant, 375 EUR entre 18 et 25 ans, 500 EUR entre 25 et 64 ans et 750 EUR à partir de 65 ans. (Vivant, n.d.)

Les effets positifs, d'après Vivant, sont la rationalisation et la simplification du système de protection sociale, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, la fin des contrôles de l'État et l'accroissement de la liberté individuelle. Dans cette hypothèse, une augmentation de la TVA et l'introduction d'une TVA "sociale", c.-à-d. une TVA plus haute pour des produits de luxe, financent le revenu universel.

Ecolo envisage un revenu universel pour améliorer, compléter et moderniser notre protection sociale. Ecolo, dans son programme actuel, propose un revenu universel pour les 18-26 ans comme première étape d'une introduction progressive du revenu universel pour toutes les catégories d'âge. D'après Ecolo, les 18-26 ans sont victimes d'un manque d'accès aux droits sociaux et constituent une part importante de la population de chômeurs. Le revenu universel les soutient dans le financement de leurs études, formations et débuts dans la vie active. Le montant est fixé entre

² Parti écologique créé en 1981 et renommé en 2003 en "Groen".

460 EUR et 600 EUR et remplace les allocations familiales et le crédit d'impôt pour enfants à charge. (Ecolo, n.d.)

Le MR se dit également séduit par l'idée d'un revenu universel d'un montant de 1 000 EUR par mois. Chez eux, le revenu universel est financé par la suppression de toute autre forme d'allocation sociale existante. Selon le MR, le revenu universel constitue également une importante économie au niveau administratif. (MR, n.d.)

Actuellement, le PS et les syndicats craignent, avec l'introduction d'un revenu universel, une suppression de toute sécurité sociale et une diminution des salaires. Les patrons sont tentés, selon eux, de raboter les salaires de leurs travailleurs sachant que ceux-ci touchent 1 000 EUR de revenu de base. Pour eux, le potentiel d'action collectif est réduit, obligeant chaque travailleur à se défendre désormais seul. (PS, n.d.)

Selon Alaluf et Zamora (2016), l'opposition résolue des syndicats constitue un obstacle majeur à la mise en œuvre d'un tel système. Selon les auteurs, les syndicats vivent notamment grâce aux cotisations versées par les chômeurs qui, dans le système du revenu universel, n'existent plus. Donc, les syndicats ont tout intérêt à garder les chômeurs. La disparition du chômage prive les syndicats d'une partie importante de leurs revenus et de leur influence. Aussi, avec un revenu universel, le salarié est moins dépendant des syndicats. Le revenu universel peut ainsi être défini comme une force émancipatrice à l'égard des syndicats.

Van Parijs et Vanderborght (2005) ne comprennent pas que les syndicats se méfient autant du revenu universel et qu'ils ne prennent pas en considération que la peur de perdre son emploi est atténuée, que le pouvoir individuel de négociation est augmenté et que les conditions de travail s'améliorent.

2.4 Revenu universel au niveau européen

En février 2013, le Conseil de l'Europe organise une grande conférence sur le thème "pauvreté et inégalité dans les pays des droits humains". Le revenu universel est un thème phare de cette conférence. Suit un document de 200 pages, mais qui

ne s'avance pas sur des modalités d'application. Une autre approche est présentée, celle du "revenu minimum". Celui-ci n'est pas inconditionnel et est considéré comme une lutte contre l'extrême pauvreté. Il se compose de 60 % du revenu médian de chaque pays et doit soulager la situation de nombreuses personnes à court terme. (Jourdan S., Vasse D., Fabre C. & Feltz D., 2013)

En janvier 2018, le Conseil de l'Europe adopte une résolution favorable au revenu de base. L'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe se prononce en faveur d'un revenu universel avec 48 votes pour, 33 contre et 12 abstentions. L'assemblée définit le revenu de base comme "universel, individuel, inconditionnel et suffisant pour pouvoir vivre dignement". Par ailleurs, le caractère cumulable du revenu de base est rappelé, ce revenu vient s'ajouter aux revenus obtenus par un travail rémunéré. Par conséquent, le Conseil de l'Europe encourage les états membres à débattre sur le sujet et surtout à le tester sur le terrain. (Assemblée parlementaire, 2018)

Allègre et Van Parijs (2018) proposent au niveau européen une allocation d'un montant de 200 EUR par mois, assurant une sécurité de base. Ce montant peut varier légèrement en fonction du coût de la vie dans chacun des états membres. Elle est financée par la TVA, mais également par une taxe européenne sur l'énergie polluante. Son but vise à sauvegarder la solidarité entre les peuples européens et à redistribuer les richesses à l'échelle du continent, tout en ouvrant la perspective d'un revenu inconditionnel planétaire comme idéal. L'Europe sert ainsi de modèle et ouvre la voie pour tous les pays du monde.

Le français Ferry (1995) s'est également prononcé pour un revenu de citoyenneté dans le cadre de l'Union européenne. Ce revenu doit, selon lui, libérer l'individu d'un travail aliéné, permettre le développement d'activités libres et assurer l'égalité des citoyens.

3 Le revenu universel comme idée nouvelle pour le XXI siècle

3.1 Revenu universel et droit

D'un point de vue philosophique, nous vivons tous sur une et même terre qui contient des ressources naturelles et des richesses qui nous permettent de vivre et de survivre. Les ressources naturelles n'appartiennent-elles pas à tout le monde, à tous les habitants de la terre? Le revenu universel ne peut-il pas être vu comme un partage de l'héritage naturel?

Déjà au XVIII siècle, plusieurs écrivains débattent sur le sujet selon lequel chaque ressource financière obtenue par l'exploitation des terres ou des biens naturels doit être partagée par l'ensemble de la collectivité. La terre est considérée par Paine comme "propriété commune du genre humain" (as cited in Allègre & Van Parijs, 2018, p.12). Aujourd'hui, on peut considérer que les diverses subventions de l'État sont la contrepartie pour les gens qui n'ont pas le même héritage naturel que les autres. Allègre décrit ainsi le système social comme "une compensation à la dépossession des terres" (Allègre & Van Parijs, 2018, p.14).

Les ressources actuelles ne se partagent pas de manière égalitaire. Cependant, quand on parle d'héritage, chacun doit recevoir exactement la même chose. La redistribution des ressources ne fonctionne pas de cette manière et l'économie n'a aucun intérêt à fonctionner de cette manière.

Un exemple de distribution d'héritage naturel sont les dividendes donnés par la rente pétrolière en Alaska depuis plus de trente ans. En effet, depuis les années 1970 l'exploitation de pétrole en Alaska connaît une ascension. Le gouverneur de l'époque, Jay Hammond, voyant la richesse de la Baie de Prudhoe augmenter considérablement, décide d'en faire bénéficier les habitants du pays et crée le "Fond permanent d'Alaska". Les citoyens légaux reçoivent dorénavant 25 % des dividendes une fois par an, sans tenir compte de l'âge, des revenus personnels et

sans devoir prêter de contrepartie. Au début, le montant s'élève à 200 dollars, aujourd'hui il s'élève à 2 000 dollars. (Vanderborght & Van Parijs, 2005)

L'argument du revenu universel comme droit sur l'héritage naturel est moins présent chez les défenseurs actuels du revenu universel. Cependant, Werner (2018) le présente comme droit fondamental de chaque être humain. Chaque individu a le droit de recevoir un revenu universel simplement par le fait de vivre sur cette terre et ceci de la naissance à la mort.

Selon Werner (2018), il est exclu que l'être humain doive travailler afin de satisfaire ses besoins fondamentaux qu'il définit en termes de nourriture, logement, soins de santé et participation à la vie sociale et politique. Pour Werner (2018), le revenu universel se définit comme un droit de chaque citoyen. L'être humain a, selon la constitution des droits de l'homme (1789), le droit de vivre en dignité et liberté. L'auteur pense que le citoyen ne doit pas fournir de contrepartie pour assurer ses besoins fondamentaux. Il a le droit de manger, de boire, de s'habiller, de se loger, de participer à la vie sociale sans nécessairement occuper un poste de travail rémunéré. Le revenu universel sert de base pour une société libre et démocratique se basant sur des droits fondamentaux.

Certains individus bénéficient des avantages liés simplement au hasard de leur naissance dans une certaine famille. Certains disposent d'un héritage matériel et d'une disposition sociale privilégiée alors que d'autres non. Le revenu universel comme droit peut rendre les êtres humains égaux dès leur naissance.

3.2 Revenu universel et capitalisme

Nous vivons dans une société de consommation. Notre économie fonctionne grâce à la consommation excessive et croissante des biens divers. Plus la population consomme, mieux se porte l'économie. Le consumérisme crée des emplois, s'ensuit que les personnes ont du travail, donc un salaire, et peuvent consommer, ce qui crée une boucle sans fin. Nous achetons, consommons des biens, particulièrement les nouveautés récemment sorties sur le marché. Cette manière de vivre nous

procure du bonheur facile et rapide. Le bonheur est aujourd'hui plus que jamais matériel.

On compare son niveau de vie à celui des autres. Un sentiment de pauvreté peut naître. Celui-ci n'est pas dû à la quantité des biens que l'on possède, mais à la quantité de biens que l'on ne possède pas par rapport aux autres. On préfère avoir trop de biens plutôt que d'en avoir trop peu, de peur de subir un "déclassement social" (Dourgnon, 2017, p.49). Les personnes n'ayant pas un style de vie correspondant à la norme sont désignées comme pauvres. Julien Dourgnon le souligne dans son ouvrage: "On ne consomme donc pas uniquement par besoin, mais par nécessité sociale" (Dourgnon, 2017, p.49).

Une pression de devoir rivaliser avec les autres voit le jour. Il faut rester à la hauteur et acquérir les nouveaux biens du marché. La société crée chaque jour de nouveaux produits avec d'importantes campagnes publicitaires pour pousser à l'achat. Le surendettement en est la conséquence pour certains. Le manque de revenu est vu comme une entrave au style de vie choisi.

Les pays développés ne connaissent plus de modération. Celle-ci est vue comme un obstacle pour notre économie. Notre monde économique actuel ne nous permet pas de changer nos habitudes. Par contre, le revenu universel ne peut-il pas changer notre manière de vivre, ne peut-il pas agir comme un levier modérateur?

Il est difficile de prédire à long terme comment le revenu universel influence nos comportements. Cependant, l'économiste Dourgnon (2017) affirme que le revenu de base change d'une manière ou d'une autre notre façon de vivre et peut arrêter notre course effrénée visant l'accumulation de biens. Bresson dit que le revenu universel est "un gène du changement" (as cited in Dourgnon, 2017, p.56).

Le revenu universel offre une base de choix, les personnes peuvent décider ce qui est essentiel ou pas, ce qui libère les travailleurs de la contrainte salariale. Il offre la capacité de réduire les heures de travail. Ainsi, on peut concevoir que les gens diminuent leur temps de travail et s'adonnent à des activités plus gratifiantes qui

procurent une autre forme de bonheur que le bonheur rapide et facile qu'offrent les biens achetés.

3.3 Revenu universel et liberté

D'après Werner (2018), une société qui garantit, sans contrepartie, un revenu pour chaque individu, lui permet, non pas une vie luxueuse, mais de vivre dans la dignité et la liberté. D'abord, la liberté de dire non à un travail précis, car le minimum d'existence est assuré. Actuellement, celui qui refuse un travail doit assumer les conséquences parfois dramatiques de sa décision. Son destin n'intéresse plus la société qui, elle, exige un choix pour le travail. Ensuite, la liberté de remplir son temps selon ses aspirations. Le revenu universel crée un espace vital de liberté que nous sommes libres de remplir comme nous le désirons. Certes, avoir plus (ou trop) de temps libre peut dépasser certains voire même effrayer. C'est précisément ici que Werner voit la possibilité de se développer, de mûrir. "Mensch ist man nicht, Mensch wird man"³ (Werner, 2018, p.157). L'être humain, selon Werner, prend ainsi les responsabilités quant à son développement personnel. Pour lui, les effets d'un supplément de temps libre ne sont jamais négatifs. Peu importe que les gens prennent un an pour se consacrer à leurs enfants ou se faire plaisir, les effets sont toujours positifs et permettent de mûrir.

Dourgnon (2017) met également l'aspect de liberté en avant. Le revenu universel apporte une liberté à l'individu dans l'organisation de son temps. Les individus peuvent se servir du surplus de temps pour s'investir dans des activités non marchandes comme le bénévolat. Ainsi, le revenu universel est vu comme un outil d'émancipation des individus, une "dotation de liberté" (Dourgnon, 2017, p.58). "La force émancipatrice de cette dotation directrice dépend notamment de son montant, qui doit être suffisamment élevé pour produire une autonomie de décision, c.-à-d. pour donner la capacité de refuser certaines offres d'emploi par exemple" (Dourgnon, 2017, p.58).

³ "On n'est pas homme, on le devient." (traduction)

Pour Ferry (1995), le revenu universel favorise des activités socialisantes, des activités manuelles dans lesquelles le créateur peut se reconnaître, et des activités relationnelles dans des domaines culturels, sportifs, sociaux, artistiques... Pour Mylondo (2010), il faut absolument abolir le culte du travail, car le travail est plus pénible qu'épanouissant. Il y a de nos jours une primauté du travail sur les autres activités sociales. Il s'agit d'inverser cette tendance.

Selon les partisans du revenu universel, les travailleurs dotés de ce revenu de base ont plus de facilités à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Bien sûr, chacun ne dispose pas de la même liberté. Il y a toujours des personnes qui, par leur situation personnelle, ont plus de libertés que d'autres.

Alaluf et Zamora (2016), au contraire, pensent que l'expérience de liberté, dans un monde où le travail est un important facteur de socialisation, ne peut pas être séparée de l'expérience du travail. Ils estiment que le désir de consommer surpasse dans nos sociétés le désir de liberté, d'autonomie. L'acte de consommer participe à la définition des individus comme êtres sociaux. L'autonomie, la liberté de l'individu consiste, pour une part importante, dans sa capacité d'accès à la consommation. "Le travail est certes contraignant et comporte nombre de convenus et de nuisances, mais il est également un droit légitime de consommer de richesses produites" (Alaluf & Zamora, 2016, p.67).

Pour Alaluf et Zamora (2016), il est surprenant de constater que les partisans du revenu universel considèrent que toute activité peut contribuer à la richesse sociale. Pour eux, l'utilité sociale d'une activité doit d'abord être soumise à l'appropriation démocratique et politique. En plus, la médiocrité du revenu universel constitue le principal obstacle au développement d'activités sociales et enrichissantes.

Le revenu universel veut donner une nouvelle liberté de négociation aux travailleurs. Cependant, pour Harribey et Marty (2017), le revenu universel n'améliore en rien la position du travailleur vis-à-vis de l'employeur, car les deux ne sont pas sur un pied d'égalité. "Renvoyer les travailleurs au face-à-face avec l'employeur, c'est les soumettre à un rapport de force qui leur est toujours défavorable, c'est les soumettre aux forces hostiles du marché" (Harribey & Marty, 2017, p.7).

3.4 Revenu universel et estime de soi

Dans notre société, le travail est le lien qui nous unit au monde actif, au monde extérieur et détermine en grande partie qui nous sommes et qui nous voulons être. La privation d'emploi est toujours vécue comme un traumatisme, qui touche notre bien-être matériel et notre estime de soi. S'ensuit une exclusion sociale qui est un "phénomène cumulatif" (Dourgnon, 2017, p.31), de plus en plus de situations deviennent pénibles, souffrances physiques et psychiques se multiplient. L'isolement devient irréversible au fur et à mesure que le temps passe.

Sans emploi, le lien à la communauté et à la société est rompu. Le fait de participer ou non à la production conditionne le statut social de chacun: est dit actif celui qui participe à la production, inactif celui qui ne participe pas. Ce dernier groupe reçoit de l'aide de l'État. Néanmoins, beaucoup d'actifs trouvent injuste que les non-travailleurs profitent de l'effort des autres. Une stigmatisation se crée.

Selon Van Parijs et Vanderborght (2005), le système actuel peut provoquer un repli involontaire dans l'inactivité, car, pour les personnes bénéficiant d'allocations, il est parfois difficile de renoncer à une assistance, alors que les gains espérés d'une nouvelle activité sont incertains. La crainte de ne pas être à la hauteur, de perdre rapidement son travail et de s'exposer à nouveau à des démarches complexes pour retrouver son droit aux prestations sociales peut entraîner un repli sur soi et une perte d'estime de soi.

Les défenseurs du revenu de base estiment que ce n'est pas seulement le travail rémunéré qui procure un sentiment d'estime de soi, mais également et surtout les autres tâches auxquelles l'être humain se consacre, par exemple le bénévolat. Ces activités peuvent développer ses intérêts, ses capacités, sa créativité sans que l'individu, équipé d'un revenu de base, doive s'inquiéter de sa survie. Le revenu universel attribue plus de poids à l'action individuelle, plus de poids aux valeurs individuelles. Par conséquent, le revenu universel peut garantir une affiliation à l'estime de soi dû au fait qu'il est inconditionnel et qu'il n'est pas lié à une recherche active d'emploi.

Alaluf (2014) pense que, même si, avec un revenu de base, les chômeurs peuvent se retirer de la compétition pour l'emploi, le problème ne disparaît pas pour autant. Il existe toujours une tendance à critiquer ceux qui jouissent des avantages sans contrepartie. Il persiste toujours un malaise envers ceux qui peuvent travailler, mais qui ne le font pas. Dès lors, l'attribution d'un revenu de base stigmatise autant les sans-emplois qu'une allocation de chômage. Le revenu universel les maintient à des places qu'ils sont supposés quitter. Harribey et Marty (2017) vont dans le même sens en disant que c'est seulement le travail qui permet de s'intégrer socialement dans la société et de ne pas être stigmatisé.

3.5 Revenu universel et lutte contre la pauvreté et les inégalités

3.5.1 Les aides sociales

Le 8 juillet 1976 naît le centre public d'action sociale. L'objectif de cette structure vise à lutter contre la pauvreté et à permettre à chacun de vivre dignement. (Sterckx, 2013)

Art 1: Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. (...)

Art 57: Le centre a pour mission d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité(...) (Loi organique du centre public d'action sociale du 8 juillet 1976).

Depuis lors, le bénéficiaire d'une allocation sociale n'est plus considéré comme fainéant mais comme victime d'un système économique défaillant. La communauté cotise ensemble pour obtenir des fonds qui sont redistribués par la suite aux personnes dans le besoin. Vu sous cet angle, le système a l'air facile et harmonieux, la communauté tient ensemble pour s'entraider. (CIDJ – Bruxelles, 2019)

Néanmoins, les critiques sont devenues de plus en plus nombreuses. Un des premiers reproches est que le chômeur profite de la communauté et n'a aucun

intérêt à chercher un travail, car les aides sociales sont parfois plus avantageuses que le montant d'un quelconque salaire. Un autre reproche est que les institutions sociales n'aident pas activement à se réinsérer dans le monde professionnel mais, au contraire, poussent à rester dans l'inactivité. Les gens sont démotivés à trouver du travail car la situation de chômage s'avère être plus intéressante. La nature même des jobs (petits boulots sans intérêt et mal payés) et la peur de ne pas être à la hauteur repoussent les gens à trouver un travail. Surtout, en cas d'échec, il est nécessaire de recommencer toutes les procédures administratives fastidieuses pour pouvoir rebénéficier des aides sociales.

Les aides sociales sont versées individuellement et spécifiquement. On tient compte de la composition familiale pour le calcul de l'allocation. Elles sont contrôlées et engendrent un travail administratif conséquent. Le financement de toutes les institutions qui sont en charge de contrôler, de calculer, de suivre, de constituer les dossiers est élevé. Par ailleurs, beaucoup de personnes ne connaissent pas toutes les aides dont elles peuvent bénéficier, on parle alors de non-recours. Les personnes ne sont pas à l'aise avec toutes les démarches administratives et par conséquent elles n'obtiennent pas de soutien. Enfin, bénéficier d'aides sociales est synonyme d'intrusion dans la vie privée. Le demandeur doit argumenter et prouver qu'il est dans le besoin. Un contrôle est effectué pour vérifier les dires.

Un autre point mis en avant est la stigmatisation que subissent les personnes qui ont recours aux aides sociales. En effet, les personnes bénéficiant d'aides sont jugées. La collectivité a l'impression de travailler pour eux et qu'en contrepartie ils ne fournissent aucun effort.

Au contraire, le revenu universel vient différemment en aide aux personnes. Il est versé de manière égale pour tout individu, on ne prend pas en compte la situation familiale ou les besoins financiers spécifiques. On le reçoit sans demander, toute démarche administrative ou tout non-recours est supprimé. L'intrusion dans la vie privée, les contrôles réguliers et la lourdeur administrative disparaissent, tout comme la stigmatisation, car chacun bénéficie automatiquement du revenu de base.

3.5.2 Les inégalités et la pauvreté

Piketty (2004) cite Karl Marx (1818-1883) selon lequel la logique du système capitaliste est d'amplifier sans cesse l'inégalité entre deux classes sociales opposées, les capitalistes et les prolétaires. L'inégalité est ainsi décrite comme une opposition entre ceux qui possèdent le capital, c.-à-d. les moyens de production et qui en perçoivent les revenus, et ceux qui n'en possèdent pas et qui doivent se contenter des revenus de leur travail. La source fondamentale de l'inégalité est l'inégale répartition de la propriété du capital.

Dans notre système, les ressources économiques sont attribuées comme suit: les biens de production vont aux entreprises, les salaires vont aux travailleurs (en fonction de leur contribution) et les aides sociales vont aux personnes dans le besoin. Soit on obtient de l'argent grâce à un travail rémunéré, soit on l'obtient grâce à des aides sociales.

Cependant, pour les défenseurs du revenu universel, ce schéma est loin d'être égalitaire, on se base sur la contribution, la valeur et les besoins des individus et non sur l'égalité individuelle des humains. Par contre, le revenu universel s'éloigne de ces inégalités: "Étant distribué aussi bien aux riches et aux pauvres, le revenu universel dépasse la logique du besoin pour offrir un socle commun d'égalité sans distinguer les bénéficiaires" (Dourgnon, 2017, p.60).

Le revenu universel est versé, sans exception, à tout le monde. Il appartient ou non à la population favorisée de faire des dons pour un projet social par exemple. Ainsi la richesse collective se trouve partagée.

Le revenu universel n'abolit pas complètement les inégalités. Il existe toujours des personnes qui, par leur situation dans la société, ont plus de privilèges que d'autres. Les inégalités ne sont pas toujours contrôlables. L'héritage, le niveau éducatif de la famille ou encore l'entourage influencent fortement notre niveau de vie. D'ailleurs, le revenu universel permet de lisser les inégalités, surtout au niveau de l'éducation, de la formation, de l'accès à la médecine. Il offre à chacun une même base pour

construire son avenir. Il favorise, d'après Mylondo (2010), l'égalité des chances s'il est accordé à partir de la naissance.

Mylondo (2010) vise également un bouleversement de l'échelle des salaires. Le revenu universel invite davantage à rémunérer les emplois pénibles et à réduire de cette façon l'inégalité salariale (voir chapitre 3.6.3).

Dourgnon (2017) prévoit un transfert des revenus des riches vers les pauvres. Tous sont bénéficiaires du revenu universel, mais les mieux dotés sont les principaux financeurs. Par un système de taxe à la consommation ou une simple hausse des impôts, les plus riches contribuent largement au financement du revenu. L'objectif de maîtrise des inégalités avec le revenu universel est donc fortement lié à son mode de financement.

Werner (2018) met en avant la taxe à la consommation. De manière simplifiée, on peut dire que plus on consomme, plus on paie et plus on consomme des produits de luxe, plus cher on paie encore. Comme on considère que les riches consomment plus que les pauvres, le système permet une justice sociale et un transfert s'opère des riches vers les pauvres.

Les non-défenseurs du revenu universel objectent que certaines catégories de personnes, et précisément ceux qui cumulent les aides sociales, peuvent être pénalisées par rapport à leurs revenus actuels. Le taux de pauvreté est donc susceptible d'augmenter.

Alaluf et Zamora (2016) estiment que les riches vont toujours réussir. Ils peuvent accéder à des positions lucratives et souscrire à des assurances privées pour bénéficier d'une pension confortable ou de meilleurs soins de santé. Cependant, les pauvres doivent se contenter d'un modeste revenu de base complété par de petits emplois pour subsister. Alaluf et Zamora (2016) s'opposent à l'installation du revenu universel et défendent notre système actuel de droit social qui repose sur une conception solidaire et qui vise, par le mécanisme de distribution, à réduire les inégalités. L'individu, doté d'un revenu universel, est livré à lui-même et à son destin.

3.6 Revenu universel et travail

3.6.1 La précarité de l'emploi

On entend souvent parler de la fin de l'emploi. Selon Le Naire et Lebon (2017), cette fin de l'emploi est due à l'automatisation et aux nouvelles technologies qui évoluent de plus en plus. Beaucoup s'accordent à dire que les robots, et notamment l'intelligence artificielle, suppriment de nombreux postes. Ce n'est pas la productivité qui a diminué, mais les postes occupés par les humains.

Les nouvelles technologies permettent une forte productivité. Si on veut contribuer à augmenter le nombre d'emplois, on doit embaucher des personnes qui effectuent le travail des robots, au détriment de la productivité. À long terme, cela produit un effet positif sur le marché du travail, mais une baisse de compétitivité. Finalement, les entreprises favorisent la productivité.

Le revenu universel intervient comme compensation pour ce manque de travail. Certaines catégories de personnes sont particulièrement touchées, comme les jeunes, les femmes avec enfants, les personnes peu qualifiées.

Se pose ici la question de la réelle fonction du travail. Tout travail est-il vraiment utile et nécessaire? "Est-ce plus ou est-ce moins utile à la société de s'occuper à ses activités plutôt que d'aller pointer huit heures par jour dans un supermarché où des robots peuvent parfaitement remplacer les caissières?" (Le Naire & Lebon, 2017, p.57).

3.6.2 La maîtrise du temps partiel

Selon Dourgnon (2017), le revenu universel apporte une plus grande liberté dans l'organisation du temps. La sécurisation d'une partie de ses revenus permet à chacun de retrouver une plus grande maîtrise de ses choix et la possibilité de réduire son temps de travail rémunéré. Ceci correspond à une réalité économique

où on ne prévoit plus une perspective de plein emploi. Est nécessaire alors une nouvelle conception du travail qui consiste à éloigner l'individu du plein emploi.

Le temps partiel, accompagné du revenu universel, offre à l'individu une marge de liberté qu'il peut ajuster tout au long de sa vie. Les désirs varient d'un individu à l'autre. La personne, équipée d'un revenu universel, peut se réjouir de pouvoir remplir son temps partiel non rémunéré.

Actuellement, un travailleur, en situation de temps partiel involontaire, doit jongler sans cesse entre travail et assistance. Avec le revenu universel, le temps partiel n'est plus une menace, mais une opportunité. En donnant un revenu de base, on peut concevoir qu'une majorité des gens décident de réduire leur temps de travail, ou même concevoir que le mi-temps devienne une obligation. L'autre mi-temps peut être occupé par une autre personne. Un avantage de la réduction de temps de travail est de faciliter l'intégration des jeunes dans le monde actif.

Cependant, si le temps partiel devient une obligation, cela peut constituer aussi une source de démotivation. De plus, il faut être sûr qu'une symbiose puisse se créer entre les deux personnes qui font le même travail, sinon le système est contre-productif.

3.6.3 La revalorisation du travail

Le travail rémunéré en plus du revenu universel n'est pas interdit. Le revenu universel ne cherche pas à se substituer à tout travail, mais se dirige davantage vers une revalorisation du travail rémunéré. D'ailleurs, pour les défenseurs du revenu universel, peu nombreux sont les individus qui se contentent de satisfaire seulement leurs besoins vitaux. Grâce au revenu universel, les contraintes liées au travail sont supprimées, on peut plus facilement arrêter de travailler et consacrer son temps libre à d'autres activités. Le travail devient une option, il n'est plus vu comme une contrainte qu'on ne peut modifier.

Selon Dourgnon (2017), le revenu universel peut s'avérer être une vraie revalorisation du travail d'un côté salarial et social. Grâce au revenu universel, les

travailleurs peuvent plus facilement négocier leur salaire. Comme le revenu universel garantit une rentrée d'argent certaine, les personnes ne sont plus entièrement dépendantes de leur salaire. Le travail est libéré de sa charge d'assurer l'existence minimale. De ce fait, la négociation pour une éventuelle hausse de salaire se fait naturellement et avec davantage de pression pour l'employeur.

Les patrons doivent faire plus de concessions et revoir leurs conditions afin de ne pas perdre leurs employés, qui eux, ont plus de facilités à démissionner. La main-d'œuvre devient une perle rare pour les entreprises qui ne paient pas leurs employés de manière juste ou qui ne changent pas leur méthode de rémunération. "Le travail pénible doit être correctement rémunéré" (Dourgnon, 2017, p.58).

Pour Werner (2018), il est temps que l'homme se libère des tâches "monotones et stupides" et puisse accepter un travail qui a un sens pour lui, avec lequel il peut s'identifier. On parle, selon Werner (2018), toujours du "marché du travail", mais dont la définition n'est plus respectée actuellement. Un vrai marché se base sur un libre échange entre l'offre et la demande. Selon ce principe, tout le monde peut travailler, mais personne ne doit travailler. Chacun peut examiner l'offre de plus près et l'accepter ou non.

En outre, les conditions de travail sont changées et améliorées. Les entreprises doivent offrir le meilleur cadre de travail possible à leurs employés et offrir un climat de travail agréable. Les heures et congés de travail peuvent plus facilement être ajustés aux besoins spécifiques de chacun. Des avantages, comme voiture de société ou distributeur de café gratuit, sont plus courants. Les entreprises doivent innover et faire de leur mieux afin d'attirer ou de retenir la main-d'œuvre qui est prête à travailler.

Le moral des travailleurs change. Les travailleurs ont la possibilité de se réorienter, de suivre des formations. On ne reste plus piégé dans une filière pendant quarante ans.

D'un point de vue psychologique, l'être humain est en quête de valorisation, il aime être récompensé pour ce qu'il fait et le travail est vu comme un "accomplissement

de soi" (Dourgnon, 2017, p. 57). De cette manière, on peut s'imaginer que des personnes qui arrêtent de travailler pendant un certain temps ont le souhait de retravailler, car la gratitude leur manque.

Les non-défenseurs du revenu universel craignent une ouverture aux emplois peu gratifiants. L'employeur, sachant que l'individu bénéficie de toute façon d'une allocation de base, peut se permettre de lui proposer un travail mal rémunéré. Le revenu universel ne résout pas, selon les non-défenseurs, des problèmes comme la répartition inégale du travail, l'occupation d'un poste de travail obtenu par relations plutôt que par compétences, les différences au niveau salarial.

3.7 Revenu universel et profils types

Les experts parlent de plusieurs profils types qui choisissent de réduire leurs prestations ou de les arrêter pour vivre essentiellement du revenu universel. Cette catégorie est composée de personnes qui ont peu de chances sur le marché du travail, comme les personnes peu qualifiées, les femmes avec enfants... Ces personnes sont susceptibles d'arrêter complètement et définitivement leur carrière professionnelle.

Les profils types engendrent beaucoup de critiques. Beaucoup s'accordent à dire que les profils types se reposent sur le revenu universel et ne participent pas au soutien de la communauté. Déjà actuellement, la communauté n'apprécie pas les gens oisifs qui profitent du système d'aide sociale plutôt que de travailler. Une grande crainte est que les gens profitent trop du système du revenu universel pour ne plus rien faire.

Ceux qui décident de se contenter du revenu universel, ou actuellement des aides sociales, et de ne pas consacrer leur temps libre à des activités enrichissantes vont toujours exister. Werner (2018) pense que chaque société doit les porter, les supporter. Toutefois, n'oublions pas la définition du travail comme composante de bonheur. Werner (2018) définit l'homme comme un être actif qui veut travailler pour être heureux.

Pour Ferry (1995), le revenu universel n'incite pas à la paresse dans la mesure où c'est vraiment un minimum. Dès lors, si on souhaite se payer des vacances, une voiture, fonder une famille... on ne peut s'en tenir à un revenu universel. En outre, pour Ferry (1995), l'identité personnelle se définit par ce qu'on fait. Tôt ou tard, les personnes qui désirent exister pour la société doivent montrer une activité d'utilité reconnue. L'auteur met en avant que le rôle du revenu universel est de responsabiliser les individus et de ne pas favoriser l'installation dans l'inactivité et la marginalisation. Le revenu universel doit aider à l'insertion sociale et ne pas gérer la misère et la détresse des plus faibles un peu plus confortablement. Ferry (1995) explique que le revenu universel doit développer la liberté positive d'entreprendre, et ne pas engendrer la liberté négative de ne pas travailler.

Ferry (1995) pose la question du potentiel de motivation pour le travail. L'individu, non motivé pour un certain travail, le fait payer très cher à la société par le recours à des aides sociales. De cette manière, le travail sans motivation est aussi nuisible qu'un revenu universel encourageant éventuellement à la paresse. Selon les défenseurs du revenu universel, la société ne doit pas avoir une peur excessive d'une paresse généralisée, mais, en précisant bien que, les "profiteurs" vont toujours exister. Cet aspect est souvent mis en avant par les opposants au revenu universel. Selon eux, le revenu universel diminue la pression de la réalité et encourage le glissement vers des formes de vie végétative.

3.8 Revenu universel et gente féminine

Un autre aspect du revenu universel est l'émancipation de la femme. Les grands théoriciens prônent que le revenu universel représente une étape bénéfique pour l'émancipation de la femme, car il permet aux hommes et aux femmes de travailler à temps partiel et de partager de manière égalitaire la responsabilité familiale.

Avec le revenu universel, la femme a entre ses mains la chance de décider librement comment elle veut utiliser son temps. Si elle décide de s'occuper à temps plein de ses enfants, elle est rémunérée pour un travail qui ne l'est normalement pas.

Le revenu universel peut rendre la femme plus libre financièrement de son mari et lui garantir une certaine autonomie financière. En plus, le revenu universel soutient les femmes seules avec enfants, car sans aide adéquate, beaucoup de femmes acceptent un travail dévalorisant et mal payé.

En termes de famille, le revenu universel améliore la situation du conjoint le plus vulnérable, souvent les femmes, en leur accordant, quel que soit le revenu global du ménage, un revenu propre assuré en cas de rupture. Selon Allègre et Van Parijs (2018), le revenu de base favorise également la vie commune et l'envie de cohabiter, car personne ne perd une partie de ses allocations. La vie commune étant considérée comme condition favorable à la lutte contre la précarité.

Selon les opposants du revenu universel, celui-ci pose la question sur l'émancipation réelle de la femme. La crainte est que les femmes se retirent plus facilement du marché de travail lorsqu'on leur propose des revenus hors travail. Le monde du travail peut ainsi devenir à nouveau plus masculin et on retombe dans les stéréotypes d'antan. Le revenu universel peut, selon Allègre et Van Parijs (2018), renvoyer la femme au foyer plutôt que de l'émanciper. Cependant, Werner (2018) se demande avec quel droit nous jugeons les femmes qui, à un moment de leur vie, se consacrent à leurs enfants ou familles. S'occuper de ses proches volontairement, est-ce plus mauvais que d'aller travailler?

Pour Alaluf (2014), le revenu universel constitue un retour en arrière dans le processus de l'émancipation de la femme. Le revenu universel est, soit le retour au foyer, soit le retour à des jobs mal payés.

Encore aujourd'hui, comme le disent Harribey et Marty (2017), la conciliation entre vie privée et vie professionnelle pèse essentiellement sur la femme. L'installation d'un revenu universel ne peut que renforcer cette idée. Selon eux, l'émancipation de la femme ne peut passer que par l'emploi, par des emplois de qualité. Le revenu universel, par contre, est révélateur de la division traditionnelle des tâches et porteur d'un éloignement durable des femmes de l'emploi.

4 Comment financer le revenu universel?

4.1 Réforme du système social

La précarité de l'emploi, la pauvreté, le chômage, la complexité du système social mènent à un débat sur le système social. Notre système social prévoit une aide pour ceux qui ne travaillent pas, à condition qu'ils remplissent les conditions prévues et continuent à chercher du travail. Tout le système des aides sociales est lié à des conditions et à la situation familiale de chacun. Tout revenu de substitution est familialisé chez nous et entraîne un système de contrôle de la part de l'État.

Le revenu universel n'est pas rattaché à la situation familiale, il est rattaché à la personne et payé sans contrepartie. L'État se voit libérer de sa fonction de contrôle, ce qui entraîne une suppression de nombreux services sociaux et donc une diminution des coûts administratifs. Selon beaucoup de penseurs du revenu universel, il peut remplacer des aides sociales telles que le chômage, la pension, les allocations familiales... Cela soulage le travail administratif et engendre moins de coûts. Pour chaque individu, ce système supprime de multiples démarches et une complexité administrative qu'il ne maîtrise pas toujours.

Ainsi, le revenu universel peut signifier une nouvelle forme de protection sociale. Il est évident que, plus le montant du revenu universel est élevé, plus la question de la substitution de la protection sociale est posée. L'existence de certaines aides sociales, allant de l'allocation familiale jusqu'au chômage et à la pension, se trouve directement mise en cause par l'introduction d'un revenu universel.

Pour Mylondo (2010), les transferts au sein du budget de la protection sociale sont inévitables avec l'instauration du revenu universel. Cependant, pour lui, le revenu universel ne doit pas se traduire par une détérioration de la situation des moins bien lotis. De cette manière, seules les prestations dont le montant est égal ou inférieur au revenu universel peuvent être supprimées. Il est, selon Mylondo (2010), également injuste de substituer le revenu universel à l'actuel système de retraite.

Le revenu de base ne peut donc pas remplacer la retraite, mais doit servir de socle sur lequel la pension vient se poser.

4.2 Montant

Comment financer le revenu universel? Tout dépend du montant qu'on lui attribue. Si le montant est trop haut, l'État a des difficultés à le financer et beaucoup d'opposants au revenu universel trouvent contre-productif que le montant de base mensuel puisse garantir à lui seul la survie. Si le montant est trop faible, il ne peut pas assurer les minimas vitaux et, par conséquent, ne dote pas l'individu d'une sécurité, d'une liberté et d'une autonomie.

Les débats sur le montant du revenu universel sont très nombreux. Certains pensent qu'il faut le maintenir bas pour pousser les gens à travailler et d'autres pensent qu'il faut le définir haut pour permettre aux gens de disposer de leur temps comme ils le souhaitent. Mylondo (2010) parle ainsi d'un "montant d'équilibre" qu'il faut trouver. Il n'est pas nécessaire de travailler pour survivre, mais, quand on travaille, on peut améliorer son train de vie.

Görz estime que le revenu universel doit être suffisant et être au moins égal au salaire minimum garanti, car "toute garantie d'un revenu insuffisant fonctionne comme une subvention déguisée aux employeurs qui les encourage à créer des emplois à salaire insuffisant et à condition de travail indigne" (cited in Alaluf & Zamora, 2016, p.89).

La question s'il faut oui ou non rendre le revenu universel imposable se pose également. Pour beaucoup d'auteurs, il est logique de le rendre imposable puisque celui-ci est considéré comme un revenu et non comme une allocation. Chacun est amené, dans ses proportions, à participer à son fonctionnement. Les plus riches paient ainsi plus d'impôts. Ainsi, beaucoup d'auteurs envisagent d'inclure le revenu universel dans la base imposable, comme revenu primaire. Dans ce modèle, le revenu universel est amputé plus fortement par l'impôt que le revenu auquel il s'ajoute est élevé, tandis qu'il reste à peu près intact s'il s'ajoute à un revenu bas ou inexistant.

Van Parijs (2018) et Werner (2018) pensent que le revenu universel ne doit pas être imposable, mais se présenter comme un socle duquel rien ne peut être enlevé fiscalement. Ainsi, les riches comme les pauvres tirent le même bénéfice de cette allocation. Pour Van Parijs (2018), rendre le revenu universel imposable n'a aucun sens. Il faut l'immuniser de tout impôt direct, comme actuellement les allocations familiales.

Tous les défenseurs sont d'accord pour affirmer que l'installation d'un revenu universel va de pair avec l'introduction d'un taux d'imposition plus élevé.

Les montants envisagés varient selon les pays et les modèles proposés. Montants qui dépassent les 2 000 EUR pour la Suisse. En Belgique, plusieurs modèles se sont succédé sans pour autant dépasser les 1 000 EUR. Les auteurs sont d'accord pour dire que le revenu universel doit permettre un minimum de liberté et d'autonomie vis-à-vis du monde du travail. Cette philosophie est seulement possible à partir d'un montant fixé entre 750 et 1 000 EUR. (Le Naire & Lebon, 2017)

En France, on parle en 2018, d'un revenu universel s'élevant à 830 EUR par mois, ce qui représente le seuil de pauvreté en France. Ce montant est financé par la suppression de toutes les aides sociales. Cependant, ce seuil de pauvreté ne permet pas à une personne de jouir de liberté ou d'autonomie. Pour garantir un montant plus élevé, il faut trouver d'autres sources de financement, comme des taxes supplémentaires. (Allègre & Van Parijs, 2018)

Werner (2018) déclare que le revenu universel ne peut pas se trouver en dessous du seuil de pauvreté défini par chaque pays. Pour l'Allemagne, le seuil est fixé à 892 EUR par mois par personne. Pour Le Naire et Lebon (2017), l'instauration d'un revenu universel modeste, entre 400 et 1 000 EUR, relève d'une réelle possibilité économique et non d'une utopie. Plus ou moins 1 000 EUR permettent à tous les citoyens de sortir de la pauvreté. Il offre aussi la possibilité d'exercer un travail non marchand sans en attendre la rémunération.

Selon Mylondo (2010), l'instauration du revenu universel peut aboutir à une décroissance économique et le montant initial peut, par conséquent, décroître.

Grâce au développement du don et de l'échange, les besoins monétaires des personnes ne sont plus aussi importants. Dans cette optique, le revenu universel est également un outil de transition écologique vers une société plus sobre et plus proche de la nature.

Pour Werner (2018), le seul financement possible et socialement équitable du revenu universel est la taxe à la consommation. Celui qui consomme beaucoup, paie beaucoup de taxe. En outre, une taxe plus élevée s'applique sur les produits définis comme luxe.

5 Modèles alternatifs

La majorité des auteurs, ayant publié un ouvrage sur le revenu universel, sont des partisans du revenu universel. Néanmoins, nous avons trouvé des modèles alternatifs.

Le Naire et Lebon (2017) proposent bien l'installation d'un revenu universel, mais à condition que celui-ci soit accompagné d'un programme éducatif, permettant de suivre et de soutenir chaque citoyen dans cette transition culturelle, car le revenu universel va à contresens de toutes nos habitudes, de toutes nos idées reçues et de toute notre culture. Il est indispensable de fournir à tous, dès le plus jeune âge, les clés pour développer ses propres projets et mener sa vie en cohérence avec ses valeurs et celles de la société.

En bref, former et accompagner d'authentiques citoyens. Le processus est long et peut durer plusieurs décennies, voire plusieurs générations. "Savoir lire, écrire et compter ne suffit plus quand il s'agit de mieux se connaître et de connaître les autres, d'écouter et de se respecter" (Le Naire et Le Bon, 2017, p.88).

Alaluf (2014) estime que le seul modèle possible passe par une réduction du temps de travail, travailler moins pour travailler tous. En outre, il faut renforcer les minimas sociaux, les allocations de chômage et les pensions, il faut les adapter à l'évolution du bien-être. Ensuite, la mise en place d'un revenu maximal est un moyen d'égaliser les inégalités sociales. Ainsi, une augmentation des minimas sociaux, une diminution du temps de travail et des pensions décentes permettent le développement d'activités libres, créatrices de valeur utile à la société. Pour l'auteur, le revenu universel est un prétexte pour l'État de se désengager des politiques sociales et de faire supporter aux groupes les plus fragiles l'entière responsabilité de leur situation.

Pour Harribey et Marty (2017), la solution est également une réduction du temps de travail afin de favoriser la résorption du chômage et finir avec la dualisation de la société, partagée entre ceux qui ont du travail et ceux qui sont exclus. "Le revenu universel est inapte pour résoudre la crise profonde de l'économie capitaliste qui a

plongé nos sociétés dans un chômage, une pauvreté, une précarité croissante et des inégalités criantes" (Harribey & Marty, 2017, p.12). Leur but est une répartition des revenus permettant à chaque individu de vivre décemment. Leur projet s'inscrit dans une perspective d'émancipation du travail, c.-à-d. offrir à chacun la possibilité de participer à un projet collectif. L'automatisation des travaux répétitifs n'est, pour eux, pas une mauvaise nouvelle si elle s'accompagne d'une réduction de la durée du travail. Cette réduction peut s'appliquer sur la durée hebdomadaire, sur l'année ou tout au long de la vie.

Plutôt que de distribuer un revenu universel, il importe d'introduire la réduction du temps de travail afin de réduire le chômage et d'améliorer les conditions de travail. Pour Harribey et Marty (2017), la réduction du temps de travail n'est pas seulement une affaire quantitative d'heures de travail, c'est aussi une affaire de qualité: qualité du travail, qualité des conditions dans lesquelles il est effectué et qualité de production. En contrepartie, il existe une obligation de créer des nouveaux postes de travail, par exemple une diminution à 32 heures/semaine crée une marge importante afin de créer de nouveaux emplois.

Leur projet comporte également une meilleure protection des travailleurs dans le monde de travail et ceci grâce à un renforcement des droits des travailleurs, comme la mise en place d'une sécurité sociale visant à garantir le maintien de sa rémunération entre deux emplois. Et finalement, rendre les emplois plus durables, renforcer la protection sociale contre le licenciement.

Anthony Atkinson, économiste britannique, propose en 1996 un "revenu de participation" (as cited in Allègre & Van Parijs, 2017, p.11). À l'inconditionnel revenu universel se substitue une condition de participation sociale. On se dirige vers des formes reconnues de travail bénévole. Donc, tel que proposé par Atkinson, le revenu de participation consiste à coupler l'idée d'un revenu universel avec cet élargissement de l'activité sociale utile. Ce système implique un mécanisme de contrôle et une définition objective des activités sociales utiles.

II PARTIE PRATIQUE

1 Expériences

L'idée d'un revenu universel a laissé place à diverses expérimentations à travers le monde. Certains pays ont élaboré des tests grandeur nature pour évaluer les conséquences d'un tel système. (Le Naire & Lebon, 2017; Damgé, 2016)

1.1 Inde

Entre 2011 et 2013, un test grandeur nature financé par l'Unicef a lieu. Dans une des régions les plus pauvres du pays, huit villages, comprenant 6 000 personnes, bénéficient pendant 18 mois d'un revenu mensuel de 200 roupies (2,5 EUR) pour les adultes et de 100 roupies (1,2 EUR) pour les enfants. Ce pécule équivaut à un tiers de la somme pour vivre. Le comportement de ces villageois est comparé à celui des habitants de douze villages voisins qui ne bénéficient pas de cette aide.

Les résultats sont satisfaisants, les bénéficiaires utilisent l'argent pour développer une activité indépendante, comme l'agriculture, l'élevage ou la couture. Surtout dans les villages les plus pauvres, les citoyens augmentent leur productivité en créant de nouvelles activités. On constate également un apport positif sur l'alimentation, la santé, l'éducation et l'hygiène.

1.2 Namibie

Entre 2008 et 2009, dans un village de 930 habitants, chaque habitant reçoit la somme de 9 EUR par mois. Les résultats sont aussi convaincants qu'en Inde. Les habitants développent des activités indépendantes et investissent leur argent au mieux. Le taux de chômage descend et le nombre d'enfants inscrits à l'école augmente.

1.3 Brésil

En 2003 a été instauré le programme de Bolsa Familia, qui est toujours d'actualité. Les familles, qui touchent moins de 20 EUR par mois, reçoivent un complément de 24 EUR, sous la seule condition que les enfants soient scolarisés. Ce programme concerne 46 millions de personnes.

Les rapports démontrent que le système mis en place réduit les inégalités. Le taux de pauvreté extrême baisse de 12 % à 4.8 %. La criminalité diminue et le taux de scolarisation augmente.

1.4 Amérique du Nord

Dans le chapitre sur "Le revenu universel comme droit" (voir chapitre 3.1), l'exemple de l'Alaska est évoqué. L'Alaska estime que chaque citoyen a droit à l'héritage naturel, ici la rente pétrolière.

Les USA et le Canada ont également eu recours à des tests. De 1968 à 1980, les États-Unis lancent des tentatives pour combattre la pauvreté et les inégalités, surtout entre la population blanche et noire du pays. Les conclusions montrent une désincitation au travail, surtout auprès des mères célibataires et des jeunes. Les expérimentations sont arrêtées. Le renforcement de l'État providence ne plait pas au gouvernement de l'époque.

Au Canada, de 1974 à 1979, un revenu universel sur 460 000 habitants est testé. Le Canada veut, à ce moment-là, réformer le système d'aide sociale. Les résultats ne montrent aucun effet désincitatif au travail. Sauf, les jeunes hommes et les femmes mariées arrêtent plus facilement de travailler ou repoussent le passage dans le monde du travail. Les femmes le font dans le but de pouvoir s'occuper de leurs enfants et les jeunes profitent de l'argent pour prolonger leurs études et améliorer leur formation. Le taux d'hospitalisation diminue fortement. Le lien entre le revenu universel et le taux d'hospitalisation n'est pas clairement établi. Les personnes ont plus que probablement pu améliorer leur qualité de vie.

1.5 Europe

En 2009, un programme est mené dans les rues de Londres. Treize sans-abris reçoivent un versement unique de 3 000 EUR sans rien devoir prêter en retour. Un an après, 11 des 13 hommes ont un toit sur la tête. Ils acceptent de soigner leur addiction, prennent des cours ou suivent des formations. La plupart reprennent contact avec leur famille et ont des projets d'avenir. Le coût est sept fois moins important qu'une aide sociale conventionnelle.

En juin 2016, un référendum a eu lieu en Suisse. Les Suisses doivent se prononcer en faveur ou non d'un revenu universel de 2 500 francs suisses par adulte (2 200 EUR) et 650 francs suisses par mineur (570 EUR). Deux tiers des personnes participant au référendum refusent l'instauration d'un tel système. Seulement 46 % de la population a participé au vote. Pour le financement, qui s'élève à un montant de 208 milliards de francs, le gouvernement suisse prévoit de supprimer toutes les aides et assurances sociales. Néanmoins, il manque 25 milliards de francs, obtenus par l'intermédiaire d'une taxe sur les transactions électroniques de 0,2 %. (Le Monde, 2016)

En 2018, une étude fictive est menée par l'Université d'Anvers en prenant les Pays-Bas comme pays test. Elle démontre que le revenu universel pousse plus de gens dans la pauvreté. L'étude simule que les personnes adultes reçoivent 700 EUR par mois et les mineurs 165 EUR. Le revenu universel peut effectivement aider à baisser les inégalités, mais pas la pauvreté, car la distribution d'aide est insuffisante pour ceux qui en ont vraiment besoin. (Belga, 2018)

La Finlande est le pays européen qui est allé le plus loin dans l'expérimentation du revenu universel. Dès janvier 2017, et pour une durée de deux ans, 2 000 chômeurs tirés au choix reçoivent, sans conditions, un supplément de 560 EUR par mois. Le but est de comparer la trajectoire professionnelle et également leur état de bien-être par rapport à un groupe de chômeurs sans revenu universel. Le gouvernement finlandais espère, par ce système, simplifier la lourdeur administrative du système social actuel et espère que, dotés d'un revenu universel, les citoyens deviennent plus dynamiques, productifs et créent des activités indépendantes.

Cependant, après deux ans de test, le gouvernement finlandais ne le prolonge pas. Le rapport officiel n'est publié que fin 2019, mais le projet a amené une désillusion au sein du gouvernement. Les personnes concernées se disent moins stressées que le groupe contrôle, mais elles sont devenues plus sélectives et exigeantes par rapport aux offres d'emploi. Un résultat qui a provoqué une vague de colère chez les employeurs. En conclusion, l'instauration d'un revenu universel en Finlande n'a pas eu d'effet positif sur l'emploi et sur le chômage.

La Finlande estime que, d'un point de vue économique, le coût est trop élevé et ne peut qu'entraîner une hausse des impôts. Elle envisage de se diriger vers un revenu universel conditionnel qui suppose de faire des recherches d'emploi. (Amsili, 2018; Greffe, 2018; Louvigny, 2018)

2 Bilan

Selon Guillaume Allègre (2018), les expérimentations faites autour du monde ne reflètent nullement la réalité. D'abord, toutes les expériences menées ne sont que de courte durée. Un individu se comporte différemment s'il reçoit un revenu universel à vie ou pour une durée déterminée. Ses investissements, ses dépenses ainsi que ses projets sont différents à court qu'à long terme. Par conséquent, le comportement d'une population ne peut pas être efficacement étudié.

Ensuite, le nombre de personnes prises pour chaque expérience ne reflète en rien la population totale d'un pays. Les bénéficiaires ne peuvent jamais autant bouleverser un système économique comme le font tous les citoyens réunis.

À courte durée et avec un nombre limité de personnes, aucune expérience ne peut réellement prédire l'avenir et surtout ne peut combattre la précarité de l'emploi et baisser le taux de chômage.

Jusqu'à ce jour, les expérimentations faites ne correspondent pas à la définition du revenu universel, mais visent exclusivement les plus démunis de la société. En outre, le financement des projets menés bénéficie d'un budget fixe. Afin de financer le revenu universel pour toute une population, il faut trouver d'autres solutions,

comme la taxe de consommation en Allemagne ou la taxe sur les transactions électroniques en Suisse.

En 2020, la France veut introduire un revenu universel d'activité. Toutes les aides sociales sont unifiées sous une et unique prestation et toutes les personnes se situant en dessous du seuil de pauvreté ont automatiquement droit au revenu sans démarche spécifique de leur part. Le revenu est conditionnel, les conditions n'ont pas encore été annoncées, mais les bénéficiaires doivent faire les démarches adéquates pour trouver un emploi. Les personnes sont accompagnées afin de garantir une insertion professionnelle, en contrepartie elles ne peuvent pas refuser plus de deux offres d'emploi correctes. (Obs, 2018; Le Soir, 2018)

3 Interviews

J'ai choisi de contacter le parti politique belge Vivant car son fondateur Roland Duchâtelet s'est basé sur l'idéologie du revenu universel pour créer un nouveau parti, le 10/12/1997 à Bruxelles. Vivant met l'accent sur la liberté individuelle et une vie indépendante. L'être humain est au centre de leur politique. Vivant veut démontrer le dysfonctionnement de notre société et de notre économie. La croissance économique telle que nous la connaissons actuellement a ses limites et doit s'orienter vers un développement plus durable, plus proche de l'homme et de la nature.

Vivant estime que chacun a le droit à une base de vie juste. Celle-ci n'est pas liée à une exigence de contrepartie et regroupe les allocations sociales existantes, c.-à-d. les allocations familiales et de chômage ainsi que la retraite. Dans les prochaines décennies, avec la digitalisation, beaucoup de personnes perdent leur travail. Le revenu universel peut contribuer à garantir une existence humaine digne. Par ailleurs, les individus gagnent en liberté et prennent la responsabilité pour leur vie. Le revenu universel implique une révision du système social ainsi que du système administratif, qui est devenu trop complexe et coûteux. (Vivant, n.d.)

Monsieur Michael Balter m'a accueillie au Parlement de la Communauté germanophone, le 03/04/2019. Michael Balter est un homme politique belge, né en 1976, membre du parti Vivant. Il est membre du Parlement germanophone depuis 2009 et député de la Communauté germanophone.

Selon le souhait de Monsieur Balter, l'interview a été menée en langue allemande et traduite par la suite.

Lors de l'interview⁴, j'ai constaté que les points nommés ci-dessus sont très présents dans la philosophie de Vivant. Michael Balter déclare que notre monde économique

⁴ Voir annexe 1

nécessite des nouvelles visions. Les points abordés par Monsieur Balter rejoignent les idées présentes dans la partie théorique du travail.

J'ai également contacté le parti politique belge Ecolo car celui-ci propose, dans son programme actuel, le versement d'une allocation de base pour les 18-26 ans afin de leur permettre un bon départ dans la vie. Cette allocation peut, par la suite, être élargie à toutes les tranches d'âges. Pour Ecolo, cette allocation permet d'intégrer plus facilement le jeune sur le marché du travail. Ecolo met également l'accent sur la dimension sociale de cette idée, qui empêche que les jeunes soient laissés à l'abandon et se trouvent en dehors de tout trajet. (Ecolo, n.d.)

Ecolo m'a mis en contact avec Monsieur Philippe Defeyt. Monsieur Defeyt est économiste et un des premiers partisans du revenu universel en Belgique. Il y travaille depuis les années 80. Né en 1953, il a exercé plusieurs mandats politiques, il a été secrétaire général d'Ecolo et président du CPAS de Namur.

Monsieur Defeyt a fait rejaillir le débat sur le revenu universel en 2016. Il propose un modèle de 600 EUR/mois/personne pour les adultes et 300 EUR/mois/personne pour les mineurs. Ce montant réussit le meilleur équilibre entre le budget et le changement de comportement. Philippe Defeyt veut offrir à chacun une base de vie et une autonomie. Néanmoins, il ne part pas du principe qu'on peut vivre uniquement du revenu de base, tout le monde doit contribuer pour la communauté.

Monsieur Philippe Defeyt m'a accueillie à Namur le 17/04/2019.

Lors de l'interview⁵, Monsieur Defeyt met en avant le fait que le revenu universel ne cherche pas à résoudre les problèmes d'inégalité et de pauvreté. Le revenu universel veut changer le comportement des gens, il se définit davantage comme une philosophie de vie. Le revenu universel veut rassurer les individus et les rendre plus autonomes par rapport à leurs choix. Il ne faut pas s'inquiéter du financement, ce qui compte est le changement fondamental des habitudes de vie.

⁵ Voir annexe 2

À l'avance, les questions suivantes, se basant sur la partie théorique du TFE, ont été envoyées aux différents intervenants.

Questions sur le revenu universel, défini comme une somme d'argent versée à toutes les personnes d'une société, indépendamment de leur situation familiale ou professionnelle, sans exigence de contrepartie.

- Pourquoi avez-vous inclus l'idée d'un revenu universel dans votre philosophie?
- Quelle est l'importance de l'idée dans votre programme actuel? Est-ce une priorité pour vous? Pourquoi?
- Selon vous, quelle place cette idée a-t-elle en Belgique?
- De nos jours, on parle souvent de la précarité de l'emploi. Dans quelle mesure l'instauration d'un revenu universel peut-elle influencer cette situation?
- Comment le revenu universel change-t-il notre rapport au monde du travail?
- La relation employeur-employé peut-elle changer avec l'introduction d'un revenu universel? Comment?
- Dans quelle mesure le revenu universel peut-il avoir une emprise sur le chômage?
- L'installation d'un revenu de base nous permet-elle de redéfinir la "valeur travail"? Quelle sera notre nouvelle conception de cette valeur?
- Dotés d'un revenu universel, quels sont les changements comportementaux attendus chez les citoyens?
- Le revenu universel se présente comme générant plus de liberté individuelle et d'estime de soi. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation?

- Rassurés par le revenu universel, les citoyens sont-ils plus entrepreneurs, créatifs? S'accordent-ils à de nouvelles tâches comme le bénévolat?
- La mise en place du revenu universel permettrait d'effacer l'inégalité et d'éradiquer la pauvreté. Mais, peut-il, selon vous, réellement atteindre ces objectifs?
- Le revenu universel veut davantage émanciper la femme. Ne doit-on pas craindre plutôt un retour de la femme au foyer?
- Avez-vous des craintes que le revenu universel puisse engendrer une paresse généralisée ainsi qu'un mépris du travail?
- Comment financer le revenu universel?
- N'implique-t-il pas automatiquement une réforme du système social?
- Quel est, selon vous, le montant adéquat? Pourquoi?
- Y aura-t-il des perdants?
- Jusqu'à présent, on peut parler d'un manque d'expérimentations concrètes. Quels sont les freins actuels qui empêchent l'instauration d'un revenu universel?
- Pour le futur, est-ce un nouveau modèle de société possible?

III CONCLUSION

Le revenu universel: une solution pour le XXI siècle?

Le revenu universel est une idée présente depuis des siècles dans les écrits et dans l'esprit de nombreuses personnes. La notion de droit, droit à la répartition juste des richesses de la terre ou droit rattaché à la personne en tant que simple individu, revient toujours. Actuellement, la notion de droit est reprise par des auteurs comme Ferry (1995) et Werner (2018).

Le revenu universel est présenté par ses défenseurs comme la solution pour le XXI siècle. Il est présenté comme moyen efficace pour combattre le chômage, la pauvreté, les inégalités et autres maux de notre société. Il dote l'individu d'une nouvelle liberté quant à ses choix et son organisation du temps.

Selon les partisans, nous sommes devant le constat que notre revenu ne doit plus dépendre autant qu'avant d'un travail salarié. Le travail ne doit plus être une question de survie. Ces partisans désirent s'orienter vers une société où chacun définit librement la place qu'il souhaite accorder au travail et comment il veut subvenir à ses besoins.

Le revenu universel veut élaborer une nouvelle conception du travail qui ne se limite plus à l'emploi rémunéré. L'idée est de produire de la valeur au-delà de la notion d'argent, par exemple par le bénévolat. Son intention est d'inciter à des activités socialement utiles et ainsi aboutir à une insertion sociale. Le travail du futur est ce nouveau travail, ce travail qui se consacre à l'être humain, aux animaux, à la culture, aux œuvres sociales et caritatives.

Les défenseurs souhaitent que le montant du revenu universel soit suffisamment élevé pour pouvoir vivre dignement et garder son autonomie vis-à-vis du monde du travail. Un revenu trop bas ne peut pas permettre à la population de changer ses habitudes de vie.

Le revenu universel est donc un outil de transformation de notre société où comportements, habitudes, modes de vie sont bouleversés. Dans plusieurs expérimentations menées, les bienfaits d'un revenu universel sont constatés. La majorité des bénéficiaires modifient leur façon de vivre pour la rendre meilleure. Ils utilisent cet argent à bon escient pour développer une activité et pour obtenir un meilleur niveau de vie d'un point de vue éducation, hygiène, alimentation et santé.

Néanmoins, n'est-ce pas une vision utopique?

Pour beaucoup, le revenu universel suscite de nombreuses interrogations et ne peut résoudre tous les problèmes. Si ce revenu était la solution, cette solution serait mise en œuvre depuis longtemps. Premièrement, le revenu universel peut ouvrir la porte à toutes les fainéantises. Deuxièmement, nous vivons dans une société qui produit sa richesse par le travail. Le statut social de chacun et l'estime de soi proviennent de sa place dans la vie active. Les gens, qui se contentent du revenu universel et qui ne sont pas actifs dans la recherche d'emploi, ne sont-ils pas aussi stigmatisés que les chômeurs actuellement? De cette manière, le problème de leur isolement et de leur exclusion sociale persiste.

Avant tout, il est primordial que chaque être humain réalise sa propre conception de la vie qu'il veut mener. Le revenu universel peut représenter pour chaque individu autre chose. Pour certains, il s'agit d'un revenu d'existence permettant de vivre dignement. Pour d'autres, cette allocation permet de travailler un peu moins et de se consacrer à d'autres activités. Un revenu universel accompagné d'une diminution du temps de travail semble la meilleure voie pour développer d'autres activités libres et utiles.

Le revenu universel pousse également à une réflexion sur la définition et la place du travail dans notre société. Se pose ici la question de la société que nous voulons pour l'avenir. Assurer à chacun un niveau de vie décent, avec ou sans revenu universel, doit être une priorité.

Que l'on soit pour ou contre, le revenu universel nécessite d'y réfléchir, d'examiner ses différentes facettes, de les approuver ou, au contraire, de proposer des

alternatives. Le revenu universel veut partager le temps de travail, supprimer les petits jobs mal payés, donner à chacun le droit de refuser, permettre de se consacrer à des activités sociales utiles. Le revenu universel offre de belles perspectives, mais il n'existe, jusqu'à présent, pas de véritable expérience qui correspond à la définition réelle du revenu universel. Les pays sont donc invités à expérimenter toutes les formes possibles du revenu universel et à en évaluer les conséquences. Ceci doit se produire par un engagement politique et, de préférence, mobiliser le plus grand nombre de pays possible.

Tout au long de mon travail, le revenu universel m'a amené à réfléchir sur beaucoup d'aspects différents de la vie, tels que la place du travail dans notre société, le capitalisme, le rôle de la femme... Le revenu universel ne veut pas seulement mener à une restructuration du système d'aide sociale mais signifie un changement dans notre manière de vivre. Monsieur Balter et Monsieur Defeyt parlent d'une philosophie de vie, où le bien-être de l'être humain ainsi que sa liberté personnelle sont mis en avant.

Bien sûr, le revenu universel reste flou sur certains aspects tels que le montant attribué, la réelle suppression des inégalités... De plus, aujourd'hui le revenu universel fait face à de nombreuses barrières, comme expliqué lors des entretiens. Les politiques s'attardent à des détails sans vraiment discuter de la vision du revenu universel. Le financement est juste un détail comme précisé lors des interviews. On préfère rester dans les anciens modèles et les modifier de temps à autre, au lieu de penser à un changement fondamental de notre système.

Pour ma part, je trouve que l'idée d'un revenu universel a du potentiel. Il faut arriver à de réels et authentiques débats au sein de la politique et à de véritables conclusions. Il faut également sensibiliser les gens à ce sujet. De nombreuses fois, quand j'ai parlé du revenu universel autour de moi, les gens ne comprennent pas en quoi cela peut aider notre système. Nous sommes ancrés dans un système où seul le travail donne droit à une rémunération ainsi qu'à un confort de vie. Le sujet est trop complexe pour pouvoir l'éclaircir en quelques minutes.

Pour ce faire, il faut expliquer aux gens toutes les facettes du revenu universel. Il me paraît primordial de sensibiliser les individus dès leur adolescence en utilisant par exemple des documentaires télévisés ou de petites vidéos comme "dessine-moi l'éco". Ainsi, lors d'un référendum proposé à la population, ils peuvent voter en toute connaissance de cause.

Dans son ouvrage, Werner (2018) se réfère à une citation de Schiller avec laquelle j'aimerais bien conclure et qui, à mon avis, représente bien la philosophie du revenu universel. L'homme, seulement quand ses besoins vitaux sont assurés, peut se développer davantage. Il doit être libéré des préoccupations liées aux besoins vitaux afin de devenir plus émancipé. Le revenu universel peut ainsi amener un changement plus global dans notre manière de vivre, on se dirige vers une vie plus consciente, plus responsable.

***"Der Mensch ist noch sehr wenig, wenn er warm wohnt und sich satt gegessen hat, aber er muss warm wohnen und satt zu essen haben, wenn sich die bessere Natur in ihm regen soll"⁶
(Friedrich Schiller, 1759-1805).***

⁶ "L'homme est encore très petit s'il vit au chaud et s'il a mangé à sa faim, mais il doit vivre au chaud et se rassasier s'il veut que la meilleure nature pleuve en lui." (traduction)

IV BIBLIOGRAPHIE

Livres

Alaluf, M., & Zamora, D. (2016). *Contre l'allocation universelle*. Montreal, Canada: Lux Editeur.

Alaluf, M. (2014). *L'allocation universelle. Nouveau label de précarité*. Mons, Belgique: Couleur livres.

Allègre, G., & Van Parijs, P. (2018). *Pour ou contre le revenu universel?* Paris, France: La vie des idées.

Dourgnon, J. (2017). *Revenu universel, pourquoi? Comment?* Paris, France: Les Petits matins, Institut Veblen.

Ferry, J.M. (1995). *L'allocation universelle. Pour un revenu de citoyenneté*. Paris, France: Les éditions du cerf.

Harribey, J.M., & Marty, C. (2017). *Faut-il un revenu universel?* Ivry-sur-Seine, France: Edition de l'atelier.

Le Naire, O., & Lebon, C. (2017). *Le revenu de base. Une idée qui pourrait changer nos vies*. France: Acte du Sud, Colibris.

Mylondo, B. (2010). *Ne pas perdre sa vie à la gagner. pour un revenu de citoyenneté*. Bellecombe-en-Bauges, France: Editions du Croquant.

Pikety, T. (2004). *L'économie des inégalités* (5^e éd.). Paris, France: La Découverte.

Vanderborght, Y., & Van Parijs, P. (2005). *L'allocation universelle*. Paris, France: La Découverte.

Werner, G. (2018). *Einkommen für alle. Bedingungsloses Grundeinkommen, die Zeit ist reif* (2è éd.). Köln, Allemagne: Kiepenheuer & Witsch.

Interviews

Entretien avec Monsieur Michael BALTER, le 03/04/2019 à Eupen.

Entretien avec Monsieur Philippe DEFEYT, le 17/04/2019 à Namur.

Sites internet

Amsili, S. (2018). *La Finlande ne poursuivra pas son expérimentation du revenu universel*. Retrieved from https://www.lesechos.fr/29/04/2018/lesechos.fr/0301620027781_la-finlande-ne-poursuivra-pas-son-experimentation-du-revenu-universel.htm

Assemblée parlementaire. (2018). *Un revenu de citoyenneté de base, une idée qui se défend*. Retrieved from <http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-FR.asp?fileid=24429&lang=FR>

Belga. (2018). *Le revenu universel augmenterait, aux Pays-Bas, le risque de pauvreté*. Retrieved from https://www.rtf.be/info/belgique/detail_le-revenu-universel-augmenterait-aux-pays-bas-le-risque-de-pauvrete?id=9943928

CIDJ – Bruxelles. (2019). *Quelles sont les aides fournies par le CPAS ? A qui s'adressent-elles ? Quelles sont les conditions ?* Retrieved from <https://www.bruxelles-j.be/droits-sociaux/obtenir-de-laide-du-cpas/quelles-sont-les-aides-fournies-par-le-cpas-a-qui-sadressent-elles-quelles-sont-les-conditions/>

Damgé, M. (2016). *Carte : le revenu universel et ses expérimentations dans le monde*. Retrieved from https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/06/05/carte-le-revenu-universel-et-ses-experimentations-dans-le-monde_4936892_4355770.html

Ecolo. (n.d.). Retrieved from <https://ecolo.be/>

Greffe, L.B. (2018). *Revenu universel: pourquoi la Finlande ne prolonge pas l'expérience?* Retrieved from <https://www.breizhinfo.com/2018/05/05/94999/revenu-universel-pourquoi-la-finlande-ne-prolonge-pas-l'experience-partie-1>

Jourdan, S., Vasse, D., Fabre, C., & Feltz D. (2013). *Le Conseil de l'Europe ouvre le débat sur le revenu de base*. Retrieved from <https://www.revenudebase.info/2013/03/11/conseil-europe-revenu-de-base/>

Le Monde. (2016). *Les Suisses rejettent l'instauration d'un « revenu de base inconditionnel »*. Retrieved from https://www.lemonde.fr/europe/article/2016/06/05/les-suisses-appelles-a-se-prononcer-sur-le-revenu-de-base-inconditionnel_4936537_3214.html

Le Soir. (2018). *France: Macron annonce une «loi en 2020» pour créer «un revenu universel d'activité»*. Retrieved from <https://www.lesoir.be/178165/article/2018-09-13/france-macron-annonce-une-loi-en-2020-pour-creer-un-revenu-universel-dactivite>

L'Obs. (2018). *Ce que l'on sait du revenu universel d'activité proposé par Macron*. Retrieved from <https://www.nouvelobs.com/societe/20180913.OBS2310/ce-que-l-on-sait-du-revenu-universel-d-activite-propose-par-macron.html>

Louvigny, A. (2018). *La Finlande fait marche arrière dans son projet de revenu universel*. Retrieved from https://www.rtb.be/info/societe/detail_la-finlande-fait-marche-arriere-dans-son-projet-de-revenu-universel?id=9905324

MR. (n.d.). Retrieved from <http://www.mr.be/>

PS. (n.d.). Retrieved from <https://www.ps.be/#/>

RTBF. (2016). *Allocation universelle: Philippe Defeyt propose un modèle à 600€ par mois*. Retrieved from https://www.rtf.be/info/societe/detail_philippe-defeyt-prone-l-allocation-universelle-notre-protection-sociale-est-en-train-de-s-essouffler?id=9326546

Sterckx, N. (2013). *Loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale*. Retrieved from [file:///C:/Users/Asus/Downloads/loi-organique-cpas%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/Asus/Downloads/loi-organique-cpas%20(1).pdf)

Vivant. (n.d.). Retrieved from <https://vivant-ostbelgien.org/>

V LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Interview – Michael Balter (Vivant)

Annexe 2: Interview – Philippe Defeyt (Ecolo)

Interview – Michael Balter (Vivant) – 03/04/2019

Le revenu universel: une solution pour le XXI siècle?

- ***Pourquoi avez-vous inclus l'idée d'un revenu universel dans votre philosophie?***

L'idée et la défense du revenu universel est présent chez Vivant depuis sa création. Vivant se dit ni de gauche ni de droite mais se veut détracteur du système actuel et l'analyser de manière causale. On a besoin d'une réflexion à long terme. Vivant critique notre société actuelle, car beaucoup d'argent est dépensé pour des choses inutiles. Nous avons donc réfléchi à un moyen comment épargner de l'argent et amener un plus aux citoyens. Le revenu universel est une vieille idée et nous la défendons avec ferveur.

- ***Quelle est l'importance de l'idée dans votre programme actuel? Est-ce une priorité pour vous? Pourquoi?***

Vivant est le seul parti politique en Belgique qui défend activement l'idée d'un revenu universel non conditionnel et qui nécessite une réforme du système social actuel. Le système social est malsain et garde les personnes dans une dépendance absolue. Le développement personnel et la liberté de chaque individu est primordial pour Vivant. Vivant critique aussi le système administratif qui est trop lourd et couteux.

- ***Selon vous, quelle place cette idée a-t-elle en Belgique?***

Nous sommes convaincus que le revenu universel doit être pris en considération et qu'un réel débat doit avoir lieu en Belgique. Pour le moment, il manque 8 milliards en Belgique mais personne ne veut un changement. Les politiciens et les citoyens préfèrent rester dans un système qu'ils connaissent, rien de neuf n'est envisageable. La vision d'un revenu universel fait peur. Pourtant, il peut améliorer considérablement la vie des citoyens et leur bien-être.

- ***De nos jours, on parle souvent de la précarité de l'emploi. Dans quelle mesure l'instauration d'un revenu universel peut-elle influencer cette situation?***

Le coût du travail est devenu trop élevé. Le travailleur qui touche le salaire minimum de 11,50 EUR coute en réalité 20 EUR à l'employeur. Les coûts salariaux sont trop hauts et cela doit changer. Sinon, à l'avenir, il n'y aura plus de jobs abordables. Notre système bureaucratique est très lourd, pour chaque étape dans une entreprise des formulaires doivent être complétés, signés... Des employés doivent être engagés en plus, juste pour effectuer ce genre de tâches, et ça coute aux employeurs. En plus, on ajoute toute la sécurité sociale... Il faut impérativement faciliter le système bureaucratique et réduire les prestations de la sécurité sociale. Le revenu universel permet indirectement de changer fondamentalement notre système.

- ***Comment le revenu universel change-t-il notre rapport au monde du travail?***

Actuellement, beaucoup de postes de travail n'ont aucun sens et ne sont qu'une occupation au travail. Dans notre société, il est normal de travailler. Celui qui ne travaille pas est mis de côté et il est vu comme un moins que rien. Pourtant, il existe tellement de jobs inutiles qui ne font que couter à la communauté.

S'ajoute à cela le concept de performance. L'être humain veut être le meilleur et se surpasser constamment. En plus, la pression du monde du travail augmente constamment et nous pousse à bout. Avec un revenu universel, on peut espérer que les mentalités changent et qu'au lieu de rivaliser, on se consacre à une vie plus calme et plus équilibrée.

- ***La relation employeur-employé peut-elle changer avec l'introduction d'un revenu universel? Comment?***

Il y a un grand problème au niveau du travail dans les domaines d'activités bas. Les petits jobs sont dégradants et mal payés. Avec un revenu universel, les bas salaires doivent augmenter et les conditions de travail être améliorées, sinon il n'y aura plus personne pour les faire.

- ***Dans quelle mesure le revenu universel peut-il avoir une emprise sur le chômage?***

Le chômage maintient les personnes dans un système malsain, dont il est difficile de sortir. Certains postes de travail sont à peine rémunérés 100 ou 150 EUR de plus que l'allocation de chômage. Les gens hésitent à accepter de tels postes. A côté de cela, le terme chômage stigmatise les personnes concernées. Grâce au revenu universel, cette stigmatisation va enfin disparaître. Il n'y a aura plus de "statut", chacun sera égal.

- ***L'installation d'un revenu de base nous permet-elle de redéfinir la "valeur travail"? Quelle sera notre nouvelle conception de cette valeur?***

Il y aura une augmentation du travail partiel rémunéré (entre 20 et 30 heures par semaine) avec la liberté de disposer des autres heures selon ses aspirations. Ceci peut même mener à des nouveaux postes de travail rémunérés. Surtout, les gens ne sont plus dépendants de leur travail comme ils le sont sans revenu universel. Avec un revenu universel on espère que les citoyens mènent un style de vie plus équilibré.

- ***Dotés d'un revenu universel, quels sont les changements comportementaux attendus chez les citoyens?***

On se dirigera vers plus de temps partiels rémunérés. Chaque être humain a des capacités qu'il, dans le système actuel, ne peut pas développer. Avec une semaine de travail de 38 ou 40 heures, la plupart des individus sont trop épuisés pour penser à leur développement personnel. Ils se consolent en disant qu'ils y penseront au moment de leur retraite. Mais pourquoi ne pas envisager cette possibilité à mi-vie? Nous espérons également voir un changement dans la consommation des citoyens. Notre pouvoir d'achat est augmenté avec le versement d'un revenu universel, ce qui nous permet d'acheter davantage de produits locaux.

Avec un revenu universel, les métiers d'artisans verront le jour. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui sont passionnés de couture, de cordonnerie, de réparation d'instruments musicaux... Un cercle vertueux se crée car les gens, au lieu de jeter leurs affaires, iront plutôt les faire réparer. Ce qui a un effet bénéfique pour le climat et la surconsommation.

En plus, on assistera à une croissance du statut d'indépendant. Les gens peuvent plus facilement se lancer dans une activité d'indépendant vu qu'ils ont une base solide assurée par le revenu universel.

- ***Le revenu universel se présente comme générant plus de liberté individuelle et d'estime de soi. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation?***

La dignité humaine est une priorité absolue pour Vivant. L'être humain, avec un revenu universel, est libéré des contrôles de l'État. La liberté individuelle prime. Beaucoup de personnes peuvent se lancer dans des activités indépendantes.

Un point important chez Vivant est de responsabiliser les individus, responsabilité de leur vie et de leur argent. Gérer leur vie comme ils le désirent et gérer également leur budget. Libérer les personnes de leur dépendance vis-à-vis du système social et par rapport aux contrôles de l'État.

- ***Rassurés par le revenu universel, les citoyens sont-ils plus entreprenants, créatifs? S'accordent-ils à de nouvelles tâches comme le bénévolat?***

Le revenu universel diminue le stress par le fait que son montant est assuré et favorise la créativité des individus. Notre vie actuelle supprime ou réduit notre créativité.

- ***La mise en place du revenu universel permettrait d'effacer l'inégalité et d'éradiquer la pauvreté. Mais, peut-il, selon vous, réellement atteindre ces objectifs?***

Tous les êtres humains sont égaux, il n'existe plus de subdivision entre chômeurs et travailleurs et bénéficiaires d'allocations sociales. La stigmatisation va cesser. En ce qui concerne la pauvreté, le montant du revenu universel défini par Vivant permet de subvenir aux besoins vitaux. Par après chacun doit s'organiser lui-même, on fait appel à la responsabilité de chacun.

- ***Le revenu universel veut davantage émanciper la femme. Ne doit-on pas craindre plutôt un retour de la femme au foyer?***

Beaucoup de femmes désirent avoir plus de temps pour leurs enfants. Aujourd'hui, elles sont sous stress et doivent réconcilier métier et enfants. Avec le revenu universel, elles ont la liberté de décider, soit de se consacrer plus à leurs enfants, soit de donner un montant de leur revenu universel pour la garde d'enfants. Chaque femme a son propre caractère et si elle veut continuer à travailler, même si elle a des enfants, elle le fera. Le revenu universel donne une liberté de décision à la femme.

- ***Avez-vous des craintes que le revenu universel puisse engendrer une paresse généralisée ainsi qu'un mépris du travail?***

Il y a deux modèles de revenu universel, celui de full omnium avec un montant d'environ 1 700 EUR par mois, et celui d'un montant de 1 000 EUR recouvrant les besoins vitaux. Vivant défend le deuxième modèle en estimant que chaque citoyen doit prendre ses responsabilités vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis de la société. Un esprit communautaire doit se créer, chacun doit participer au bien-être de la communauté.

- ***Comment financer le revenu universel?***

Notre coût bureaucratique en Belgique est très élevé par rapport aux autres pays de l'Union Européenne. Une réforme du système s'impose. Par la suppression du système social, qui coûte énormément à cause de son coût administratif, on assure déjà 25 à 30 % du revenu universel.

Ensuite par une adaptation de la TVA. Une taxe plus élevée sur les produits dits de luxe n'est pas envisageable pour Vivant. Notre pays a trop de frontières et les gens vont se tourner vers l'étranger pour obtenir leur produit moins cher. Une taxe sur les transactions électroniques, selon le modèle suisse, pourrait déjà suffire à financer le montant restant. Également, des taxes sur les transactions boursières sont envisagées.

- ***N'implique-t-il pas automatiquement une réforme du système social?***

Il faut une réforme du système social mais encore plus important est la réforme du système administratif en Belgique, qui se caractérise par un coût et une lourdeur importante. Le coût d'une allocation sociale est doublé chez nous, d'abord le montant que touche le bénéficiaire et ensuite, le montant du coût en frais administratifs.

- ***Quel est, selon vous, le montant adéquat? Pourquoi?***

La majorité des membres de Vivant défendent l'idée d'un montant d'environ 1 000 EUR qui puisse couvrir les besoins élémentaires. A cela s'ajoute le revenu obtenu d'un travail rémunéré. Les besoins spécifiques des personnes handicapées sont évidemment assurés, mais le système doit être simple et juste.

- ***Y aura-t-il des perdants?***

Les perdants sont clairement les syndicats. Actuellement, les primes de chômage sont payés par les syndicats. Les syndicats maintiennent les gens dans un état de dépendance et ne veulent surtout pas changer cela. Le revenu universel vise la liberté et l'autonomie de chacun.

- ***Jusqu'à présent, on peut parler d'un manque d'expérimentations concrètes. Quels sont les freins actuels qui empêchent l'instauration d'un revenu universel?***

Les blocages sont énormes, on discute des détails... impossible d'arriver à une nouvelle vision de notre société, difficile de briser les structures existantes.

- ***Pour le futur, est-ce un nouveau modèle de société possible?***

Notre système actuel ne perdurera plus des décennies. Mais, les mentalités ne changent que très lentement et le changement n'est pas pour demain.

Interview – Philippe Defeyt – 17/04/2019

Le revenu universel: une solution pour le XXI siècle?

- ***Pourquoi avez-vous inclus l'idée d'un revenu universel dans votre philosophie?***

L'idée du revenu universel est présente chez Ecolo depuis 1985. Au départ, c'était une idée très utopique, un revenu universel avec un montant suffisant pour pouvoir se libérer de toute contrainte liée au travail. A ce moment-là, à chaque conférence que je donnais, quelqu'un me posait une question sur le revenu universel. Dans les années 80 et 90, il y a eu de grands débats sur le sujet. Puis, le débat passe à l'arrière-plan jusque 2010. Bien-sûr, ça ne veut pas dire que dans le reste du monde on n'en parlait pas. En 2010, le débat passe à un revenu de base avec une double inconditionnalité, d'une part par rapport aux autres revenus et d'autre part, par rapport à sa vie privée. En 2016, j'ai décidé de proposer un revenu de base de 600 EUR.

Il faut bien distinguer deux concepts. Dans les années 1980 et 1990, on parlait d'un revenu universel. Le revenu universel proposait des montants pouvant aller jusqu'à 2 000 EUR/mois/personne. Ces montants permettaient à chacun de vivre sans plus devoir travailler. Cependant, aujourd'hui on parle de revenu de base. On veut octroyer une base de vie égale à chacun. On me dit souvent qu'avec un revenu de 600 EUR par mois personne ne peut en vivre. Et je leur réponds que justement ce n'est pas le but de vivre que du revenu de base. Ce revenu donne à chacun une même base pour construire sa vie comme il l'entend.

- ***Quelle est l'importance de l'idée dans votre programme actuel? Est-ce une priorité pour vous? Pourquoi?***

Actuellement, Ecolo est en Belgique le seul parti qui défend le revenu universel activement. Nous proposons un revenu de base pour les 18-26 ans. Néanmoins, nous devons encore travailler à ce concept. Car passé les 26 ans, les jeunes se

retrouvent sans ce revenu. Nous pensons mettre en place un système qui permet de vieillir avec ses droits. Après 30 ans, tout le monde est dans le système.

L'allocation pour les jeunes est une première étape et si l'évolution est favorable, elle peut être élargie. C'est en tout cas un sujet dont on discute beaucoup au sein du parti, mais qu'on doit encore peaufiner. C'est une matière qui bouge en permanence.

- ***Selon vous, quelle place cette idée a-t-elle en Belgique?***

Pour moi, l'instauration d'un revenu universel changerait tout! Je suis persuadé qu'avec un revenu universel on améliore la vie de tout citoyen.

Je suis très engagé pour la cause des jeunes, car leur situation m'inquiète. Les jeunes, une fois qu'ils ont fini leurs études, se retrouvent sans argent. La plupart sont obligés de rester chez leurs parents, ce qui est une situation assez lourde à porter. On n'aide pas tous ces jeunes, ni leurs parents qui se retrouvent à devoir prendre en charge leurs enfants sans plus aucune allocation en retour. Les jeunes tombent automatiquement "à charge de".

Également pour les femmes, qui se sont occupées toute leur vie de l'éducation de leurs enfants et qui, arrivées à l'âge de la pension, ne reçoivent que quelques centaines d'euros par mois. Ou encore, les maris qui quittent leurs femmes à 50 ans, celles-ci se retrouvent sans rien car elles étaient mères au foyer et le retour dans la vie professionnelle est difficile.

- ***De nos jours, on parle souvent de la précarité de l'emploi. Dans quelle mesure l'instauration d'un revenu universel peut-elle influencer cette situation?***

C'est vrai on parle de perte d'emploi et que les emplois vont diminuer... Mais ce n'est pas le premier danger dans les cinq à dix ans à venir. Depuis 40 ans, l'emploi est à la hausse et c'est simplement à cause de crises que les gens perdent leur emploi. Si l'emploi diminuait vraiment, on augmenterait simplement le revenu de base. Mais, pour l'installation d'un revenu de base, il existe beaucoup d'autres raisons plus importantes que la précarité de l'emploi.

On a beaucoup de jeunes qui désirent de devenir indépendant. Cependant, ces jeunes n'ont pas toujours les moyens de bien lancer leur activité car le financement s'avère difficile. Avec un revenu de base, ils ont une base solide et un revenu fixe. Avec l'instauration d'un revenu de base, les jeunes se lanceraient plus facilement.

- ***Comment le revenu universel change-t-il notre rapport au monde du travail?***

Avec 600 EUR on a le choix de décision. On ne doit plus accepter un travail de 2 500 EUR juste parce qu'on a besoin d'argent. On peut très bien choisir un job moins bien payé, mais qu'on aime mieux faire. Car les 600 EUR s'ajoutent au salaire gagné.

- ***La relation employeur-employé peut-elle changer avec l'introduction d'un revenu universel? Comment?***

Ce n'est pas avec 600 EUR qu'on peut facilement changer les mentalités des employeurs. Six-cents EUR ne permettent pas d'affronter les employeurs, on ne doit pas se faire des illusions. Mais, les 600 EUR vous donnent la liberté de choisir un travail moins bien payé mais plus valorisant.

- ***Dans quelle mesure le revenu universel peut-il avoir une emprise sur le chômage?***

La stigmatisation va s'arrêter. Pour certains, c'est extrêmement gênant de devoir demander des allocations du chômage. Tous les contrôles et contraintes liés ne rendent pas la tâche plus facile. Le revenu universel mettrait un terme à cette stigmatisation.

- ***L'installation d'un revenu de base nous permet-elle de redéfinir la "valeur travail"? Quelle sera notre nouvelle conception de cette valeur?***

La redéfinition de la "valeur travail" est déjà présente. Ce sont surtout les jeunes qui ont une tout autre approche du monde du travail. Ils désirent se lancer dans des activités de petit indépendant et faire de la production locale. C'est toute une nouvelle génération qui change notre perception de concept travail et qui développe un autre rapport au travail.

- ***Dotés d'un revenu universel, quels sont les changements comportementaux attendus chez les citoyens?***

Le revenu universel octroie une liberté de choix. Avec cette liberté, les citoyens peuvent plus facilement décider de leurs actions. Le revenu de base donne droit à une diversité d'actions. Soit ils décident de contribuer à une production de richesses (travailler), soit ils pratiquent des activités de soins (s'occuper de personnes malades dans la famille), soit ils développent des activités pour leur épanouissement et leur bien-être.

Beaucoup de personnes reportent leur projet ou leur hobby à plus tard, souvent on parle de la pension. Mais pourquoi devoir attendre jusqu'à la pension?

Avec un revenu de base, on estime que les gens vont travailler moins. Ils auront le temps de faire ce qu'ils aiment. Le mental changera, les gens se sentiront mieux et seront plus heureux.

- ***Le revenu universel se présente comme générant plus de liberté individuelle et d'estime de soi. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation?***

Le revenu de base donne envie de changer de mode de vie, de lancer des projets, d'être créatif. Cela change tout, c'est plus facile de vivre avec un revenu de base, on vit différemment.

- ***Rassurés par le revenu universel, les citoyens sont-ils plus entreprenants, créatifs? S'accordent-ils à de nouvelles tâches comme le bénévolat?***

Les jeunes sont les plus mal lotis aujourd'hui. Ils ont envie de se lancer dans une activité indépendante ou créative mais le soutien leur manque. Les jeunes, pour débiter dans la vie, restent fragiles.

Aujourd'hui, un million d'adultes en Belgique n'ont pas 600 EUR par mois pour vivre.

- ***La mise en place du revenu universel permettrait d'effacer l'inégalité et d'éradiquer la pauvreté. Mais, peut-il, selon vous, réellement atteindre ces objectifs?***

Le revenu de base n'a pas pour but ultime d'éradiquer la pauvreté ou les inégalités. C'est un changement global qu'on attend de ce revenu. On espère que, grâce à ce revenu, les gens prennent conscience de leurs actes, de leur vie et qu'ils gagnent en autonomie.

Le revenu de base répond à beaucoup plus de problèmes que la pauvreté ou l'inégalité, il s'inscrit assez bien dans notre système.

Un point positif avec le revenu de base c'est qu'il ne faut plus attendre le versement de celui-ci. Pour toute allocation ou réduction fiscale... il faut d'abord introduire des dossiers et puis attendre parfois longtemps. Beaucoup de familles néanmoins ne peuvent pas se permettre d'attendre trois mois avant de toucher une somme quelconque.

- ***Le revenu universel veut davantage émanciper la femme. Ne doit-on pas craindre plutôt un retour de la femme au foyer?***

C'est une question qu'on me pose souvent. Mais c'est aujourd'hui que les femmes sont enfermées dans le système. Le système actuel est violent, une forme de dépendance existe. Le revenu de base offre une autonomie à la femme, les 600 EUR, elle les reçoit à titre personnel et non pas par le biais de son mari.

Bien sûr que le revenu de base ne supprime pas toutes les inégalités mais actuellement beaucoup de femmes vivent avec moins de 600 EUR par mois. Si jamais les maris les quittent à 50 ans... et après avoir pris soin des enfants pendant des années elles doivent retrouver du travail...c'est difficile... elles n'ont même pas droit au chômage. Pour la pension, le schéma est identique. Le revenu de base vient aider les femmes et les rend plus autonomes.

- ***Avez-vous des craintes que le revenu universel puisse engendrer une paresse généralisée ainsi qu'un mépris du travail?***

Avec 600 EUR/mois, c'est presque impossible de vivre sans faire un petit boulot à côté. Je suis certain qu'on assistera à une réduction d'heures de travail, mais pas à des arrêts de travail généralisés.

De toute façon, je suis convaincu que le travail reste le moyen privilégié pour pouvoir s'émanciper. Avec un travail on est intégré dans le monde actif, on se fait des contacts, on poursuit des objectifs. Le revenu universel ne permet pas à quelqu'un de s'abstraire totalement du travail. Ce n'est pas bon de ne pas travailler, tout le monde doit contribuer.

- ***Comment financer le revenu universel?***

A 90 % on utilise l'argent qui existe déjà, par restructuration des aides sociales. Une redevance minime sur les transactions électroniques, selon le modèle suisse, dégage entre 3 et 4 milliards EUR pour la Belgique. Ce qui suffira nettement au financement de ce projet.

A cela s'ajoute un changement éventuel de fiscalité, une retenue éventuelle sur les grandes fortunes... ce qui peut amener aussi 2 à 3 milliards.

- ***N'implique-t-il pas automatiquement une réforme du système social?***

Bien sûr, j'ai par exemple proposé un revenu de base par enfant de 300 EUR, qui peut être obtenu par les allocations familiales actuelles ainsi que la suppression de la réduction fiscale pour enfant à charge.

Le CPAS, comme nous le connaissons actuellement, va disparaître.

Le revenu de base implique également un changement de fiscalité, de règles...

- ***Quel est, selon vous, le montant adéquat? Pourquoi?***

Dans mon modèle je parle de 600 EUR. Le montant offre une liberté de décision et reste raisonnable pour son financement. 600 EUR correspondent actuellement au revenu d'intégration de cohabitation.

- ***Y aura-t-il des perdants?***

Les perdants seront les riches, donc 10 à 20 % de la population vont perdre un peu d'argent. Leur fortune sera sûrement taxée davantage. Mais la majorité de la population gagne. Je suis contre le fait qu'on taxe le revenu de base, c.à.d. les 600 EUR.

- ***Jusqu'à présent, on peut parler d'un manque d'expérimentations concrètes. Quels sont les freins actuels qui empêchent l'instauration d'un revenu universel?***

Il n'y a qu'une expérience qui reflète réellement le revenu universel. C'est l'expérience menée en Finlande. La question, à savoir si le versement d'une allocation de base amenait à un changement de comportement par rapport à l'offre de travail, était posée. Le rapport officiel n'est pas encore sorti, mais les gens étaient en meilleure santé, ils étaient plus heureux et plus rassurés. Ce qui sont les points forts du revenu de base.

Toutes les autres expériences n'étaient que des habillages, où le revenu donné était un revenu d'intégration, réservé à une certaine population. Une fois que les gens ont trouvé du travail, le revenu a été supprimé. On ne peut pas avoir un vrai système de revenu universel pour une partie seulement de la population.

- ***Pour le futur, est-ce un nouveau modèle de société possible?***

Oui! Même si ce n'est malheureusement pas pour demain... Actuellement, je parle de "chèque logement" de l'ordre de 600 EUR par mois, c'est exactement la même chose que le revenu de base mais les gens préfèrent cela, car on n'aime pas parler du revenu de base.

Il faut dialoguer avec les autres, construire une coalition. Ce n'est pas Ecolo seul qui peut diffuser l'idée. Mais il ne faut pas que cela traîne trop, la nouvelle valeur du travail est déjà en train de se mettre en place et il faut la soutenir.

Une réforme s'impose car les gens sont en train de changer de comportement. Il faut les accompagner, les aider.